



# défis Sud

Numéro 130 Bimestriel mai juin 2016 (ne paraît pas en février) Rue aux Laines, 4 1000 Bruxelles Bureau de dépôt Bruxelles X N° d'agrément: P307409



---

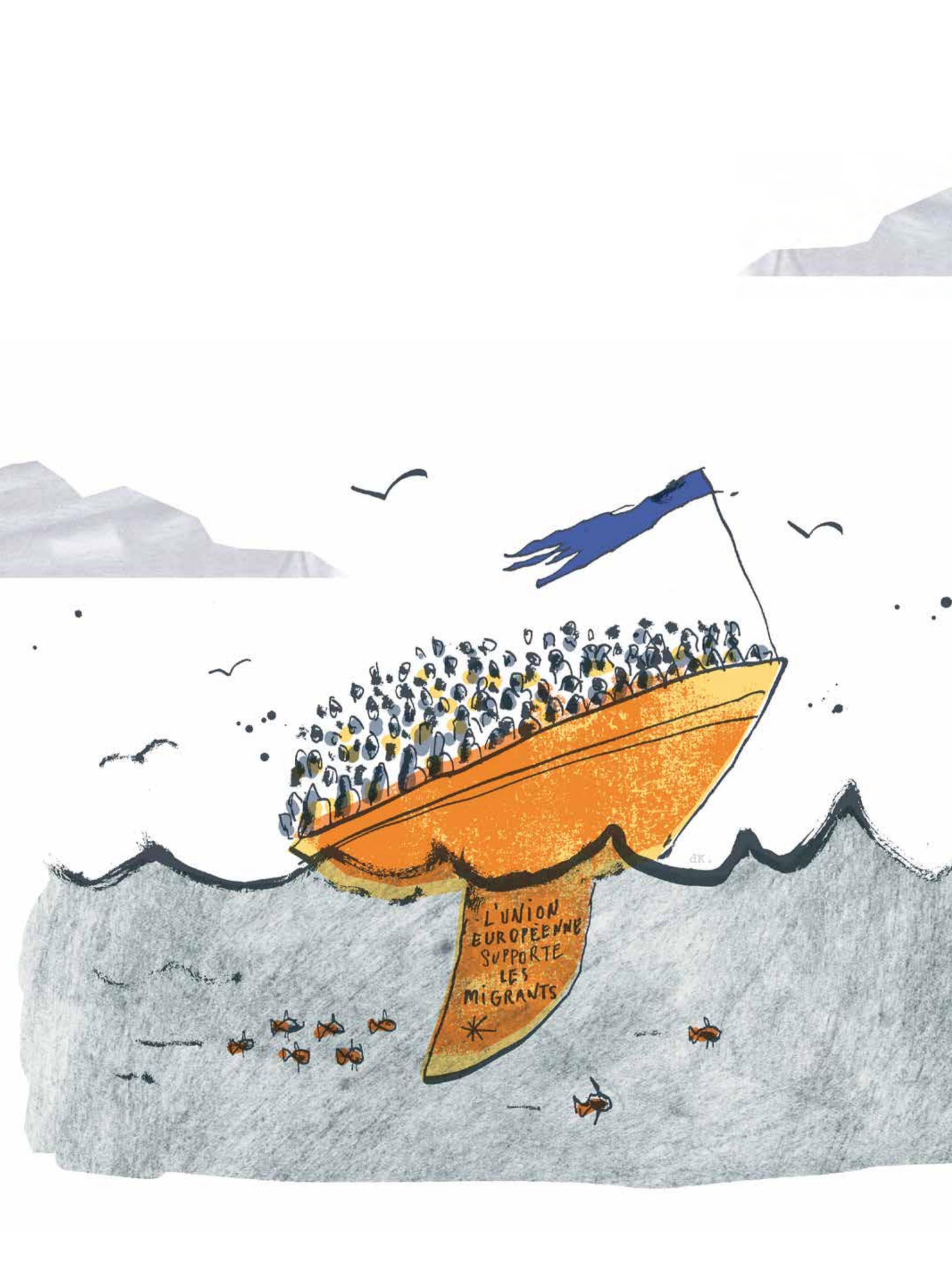
## DOSSIER

### Des migrations favorables à l'agriculture ?

---

Après l'accaparement des terres,  
l'accaparement de l'eau

---



L'UNION  
EUROPEENNE  
SUPPORTE  
LES  
MIGRANTS

dk.

# Eurodéputés en rupture avec la Nasan

La Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Nasan) inquiète. Lancée par le G8 en 2012, elle ambitionne de sortir 50 millions d'Africains de la pauvreté grâce à l'investissement privé et l'agriculture intensive... *Défis Sud* a consacré plusieurs articles critiques aux risques que fait courir la Nasan<sup>1</sup>. Le 7 juin 2016, le Parlement européen a adopté une résolution<sup>2</sup> (577 voix pour, 24 contre et 69 abstentions) qui remet fortement en question la contribution de l'Union européenne à la Nasan. Il s'agit de la plus importante prise de position des eurodéputés contre l'idéologie sous-tendue par la Nasan... L'Union a pourtant versé un milliard d'euros à la Nouvelle alliance.

« *Nous avons déjà fait cette erreur de l'agriculture intensive en Europe, nous ne devrions pas la reproduire en Afrique, car ce modèle détruit l'agriculture familiale et réduit la biodiversité* », a déclaré la députée européenne Maria Heubuch (Verts européens), auteure du texte de la résolution.

Ce document réclame notamment que cesse l'accaparement des terres. La Nasan y est présentée comme une menace pour les droits des agriculteurs et pour l'environnement. Certains pays membres de la Nasan, le Nigeria en tête, modifient leurs cadres juridiques pour autoriser les semences OGM.

Les eurodéputés considèrent que « *le soutien aux exploitations familiales et aux petits producteurs est le meilleur moyen de combattre la faim dans de nombreuses régions d'Afrique.* » Ils déplorent que les incitations fiscales en faveur des investisseurs étrangers privent les États africains de recettes pour financer les investissements publics dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ils proposent une suspension ou une révision « *de tous les projets (...) qui encouragent et favorisent directement l'accaparement des terres (...)* ».

La balle est dans le camp de l'actuel commissaire européen au Développement, le Croate Neven Mimica. Lors de son audition<sup>3</sup> au Parlement européen en septembre 2014, à la suite de sa nomination, il avait déclaré que « *les investissements dans la petite agriculture ont prouvé qu'ils obtiennent d'excellents résultats dans la réduction de la pauvreté...* » C'était pour cela « *qu'il allait prioriser les actions qui augmenteraient les revenus des petits agriculteurs et leur résilience* »... Il ajoutait même « *que les investissements fonciers à grande échelle ne devraient pas mettre en danger les droits des paysans* ».

Puisque le commissaire Mimica peut aujourd'hui s'appuyer sur une résolution du Parlement abondant dans le sens de ses déclarations de 2014, pourra-t-il proposer à la Nasan de changer de cap?



Pierre Coopman,  
rédacteur en chef de Défis Sud

**La Nouvelle alliance incite les Africains à changer leurs législations.**

1 Par exemple : « *Debout contre la Nouvelle alliance* » Défis Sud n°128, janvier 2016.

2 Rapport sur la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

3 Answers to the European parliament. Questionnaire to the Commissioner-Designate Neven Mimica International Cooperation and Development.

# sommaire

## n° **130**



### **COMMERCE AGRICOLE**

#### **Les pays émergents changent la donne**

Si l'Union européenne reste le premier donateur en Afrique, les échanges de la Chine avec l'Afrique sub-saharienne ont néanmoins été multipliés par vingt en treize ans.

**6 - 9**



## Dossier

**10 - 29**

# Des migrations favorables à l'agriculture ?

## + Téléchargez

ce Défis Sud sur ordinateur ou sur tablette, en PDF interactif, avec des liens et de la documentation supplémentaire sur les sujets traités : [www.sosfaim.org/be/publication](http://www.sosfaim.org/be/publication)

### ACCAPAREMENT DE L'EAU Eau, Alimentation et énergie

La multinationale Nestlé le reconnaît ouvertement : Il ne s'agit pas d'acheter de la terre, mais de posséder de l'eau. Car avec la terre vient le droit d'extraire l'eau qui s'y trouve.

**30 - 34**



### AGIR

Action à l'Assemblée générale de Socfin

**35**

Directeur de la publication : Jean-Jacques Grodent. Rédacteur en chef : Pierre Coopman. Conseil éditorial : Laurent Biot, Christophe Brisme, François Cajot, Pierre Coopman, Freddy Destrait, Olivier Hauglustaine, Jean-Jacques Grodent, Marc Mees, Virginie Pissoort, Claire Stoeckel, François Vandercam. Collaborateurs : Agathe Dananai, Patrice Debry, Philippe de Kemmeter, Emmanuel De Loel, Yves Dewulf, Mohamed Gueye, Miguel Mennig, François Misser. Couverture : Sven Torfinn/ Panos. Rédaction : Rue aux Laines, 4, 1000 Bruxelles. tél. 32 (0)2 511 22 38 Réalisation : Studio Marmelade. Impression : Daddy Kate. Défis-Sud est une publication de SOS Faim. Défis-Sud est un forum où des auteurs d'horizons divers s'expriment sur les thèmes du développement. Tous droits de reproduction réservés. Les articles n'engagent que leurs auteurs. Les titres et les sous-titres sont parfois de la Rédaction. E-mail : [pco@sosfaim.org](mailto:pco@sosfaim.org) Site web : [www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

Imprimé sur papier recyclé. Éditeur responsable : Olivier Hauglustaine - rue aux Laines, 4 - 1000 Bruxelles. Défis Sud bénéficie du soutien de la Direction générale de la coopération au développement (DGD).

DE BELGISCHE ONTWIKKELINGSSAMENWERKING .be

### Réalité, illusions, instrumentalisation

Au niveau familial, l'émigration des pays du Sud vers les pays du Nord constitue souvent une recherche de revenus, de sécurité, mais aussi une manière de faire face à des problèmes socio-politiques, des discriminations et des conflits.

**10 - 13**

### Migrations « environnementales »

Trop d'analyses sur les migrants font l'impasse sur les causes politiques économiques et sociales, comme les violations des Droits de l'Homme, les questions liées à l'accès à la terre et au droit foncier, etc.

**14 - 15**

### Les fonds obscurs des luttes contre les causes

Un fonds fiduciaire de l'UE est censé être l'instrument d'action pour lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière. Mais les sceptiques sont nombreux.

**16 - 20**

### La mobilité humaine : une des conditions du développement agricole

La main-d'œuvre familiale est de plus en plus difficile à recruter en Afrique. Les jeunes ne veulent plus aller aux champs aux conditions qu'acceptaient leurs parents.

**21 - 24**

### Le mirage attire toujours

Impossible de tenter de convaincre les jeunes Sénégalais de tous les âges et des deux sexes que le bonheur ne se trouve pas toujours au bout de l'aventure de l'émigration hors d'Afrique.

**25 - 29**

# Commerce agricole

## Les pays émergents changent la donne en Afrique

Un article de François Misser

L'irruption de la Chine et d'autres pays émergents sur la scène africaine est en train de changer la donne dans tous les domaines de la coopération et des échanges agricoles.

La présence de plus en plus visible des grands pays émergents dans tous les compartiments de l'économie d'Afrique subsaharienne est un fait majeur, au point qu'elle est en train d'influencer la manière dont l'Union européenne mène sa politique de développement sur le continent. Lors du dernier sommet UE-Chine du 29 juin 2015 à Bruxelles, dans leur déclaration finale, le Premier ministre Li Keqiang, le président du conseil de l'UE Donald Tusk, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker ont convenu de poursuivre des échanges réguliers sur l'Afrique, le Moyen Orient, l'Asie et l'Amérique latine. L'UE prend donc acte du rôle croissant de la Chine, premier parmi les « donateurs émergents » durant la décennie 2003-2012, avec un total de 66 milliards d'euros, loin devant l'Inde (4,78 mds), le Koweït (4,56 mds), la Corée du Sud (2,48 mds) et l'Arabie Saoudite (1,98 md).

Les nouveaux acteurs émergents offrent dans leurs relations avec les pays du Sud une série d'avantages comparatifs tels l'absence de passé colonial, des « success stories », des liens culturels avec certains bénéficiaires, de moindres coûts de réalisation des projets et l'absence de conditionnalités. Cette nouvelle concurrence pose des problèmes à l'UE, car selon les experts, elle risque de saper ses efforts de soutien à la démocratie et aux droits de l'homme. Les prêts non concessionnels des nouveaux bailleurs pourraient aggraver l'endettement des pays bénéficiaires, indiquent les experts<sup>1</sup>, qui mettent en garde contre le risque de dumping environnemental et social, en raison de critères supposés plus

laxistes de la part des nouveaux bailleurs. Les aides de ces derniers seraient davantage liées à l'achat de biens et de services dans les pays donateurs et les transferts de technologie seraient moindres que ceux des projets européens en raison d'une plus grande présence de leurs propres ressortissants dans l'exécution de l'aide.

### Le « dialogue » sino-européen, nouveau défi pour les partenaires du développement

Les experts recommandent à l'UE d'engager un « dialogue » ou une « coopération triangulaire », même si jusqu'à présent, comme l'ont révélé les notes diplomatiques américaines *Wikileaks*, les Africains ressentent cette approche comme une immixtion des Européens dans leurs relations avec d'autres partenaires. Cette nouvelle donne représente aussi un défi d'adaptation pour la société civile européenne et africaine. L'équation de la sécurité alimentaire et de la défense des intérêts des organisations paysannes ne peut davantage ignorer le poids croissant des grands pays émergents dans le commerce avec l'Afrique et notamment dans le commerce agricole. À partir du moment où existe, qu'on le veuille ou non, un dialogue sino-européen sur l'Afrique, il peut devenir utile de vérifier si les préoccupations visant à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'agriculture familiale du Continent, sont prises en compte ou non par ces partenaires.

Si l'UE reste le premier donateur en Afrique, elle ne fait plus la pluie et le beau temps. Les échanges de la Chine avec l'Afrique subsaharienne ont été multipliés par 20 entre

Les nouveaux acteurs émergents offrent une série d'avantages comparatifs.

<sup>1</sup> Dreher Axel, « The EU, Africa and New Donors Recognizing the role of emerging donors in development », 2015.

2000 et 2013, jusqu'à 171 milliards de dollars (contre 181 mds pour l'UE). Ensemble, la Chine, l'Inde, le Brésil et la Corée du Sud, ont un volume d'échange supérieur avec l'Afrique que celui de l'UE et des États-Unis pris séparément, indiquent les statistiques présentées lors d'une conférence organisée à Bruxelles le 27 octobre 2015 par le Centre des techniques agricoles ACP-UE (CTA).

Les profils commerciaux entre ces nouveaux partenaires stratégiques et l'Afrique subsaharienne sont assez différents. La Chine exporte d'abord des machines, des produits textiles, des métaux et des produits chimiques tandis qu'elle importe du pétrole (40% du total) et des minerais (19%). L'Inde exporte des carburants raffinés (34%) des produits chimiques et plastiques mais aussi des produits alimentaires, important principalement des carburants et des minerais. En revanche, le Brésil exporte des produits alimentaires et du bois (53%) ainsi que du matériel de transport, important surtout du pétrole. Quant à la Corée, qui exporte du matériel de transport, produits chimiques et plastiques et des machines, elle importe d'abord des carburants (47%) et des métaux (25%).

### **Croissance des exportations agricoles indiennes et des importations chinoises**

Sur le terrain des échanges agricoles, l'UE demeure de loin le premier partenaire de l'Afrique subsaharienne avec 30 mds de dollars. Cette situation est appelée à évoluer en raison de la croissance spectaculaire des échanges avec la Chine (+17% par an entre 2000 et 2013), avec le Brésil (+16%) et avec l'Inde (13%). Actuellement, quatre grands pays émergents dégagent un excédent



Illustration © Yves Dewulf.

## Au Mozambique, la Chine a octroyé 100 millions de dollars de prêts à travers l'Eximbank.

avec l'Afrique subsaharienne (+3,4 mds pour le Brésil, 2,1 mds pour l'Inde, 1,3 mds pour la Chine et 1,1 md pour l'Argentine). La tendance actuelle est à une croissance rapide des exportations indiennes (+37% entre 2009 et 2013), sud-coréennes (+26%), chinoises (+14%) et brésiliennes (+5%).

L'Inde est vouée à devenir un gros fournisseur de produits alimentaires pour l'Afrique subsaharienne, à qui elle vend des céréales, du riz et du lait en poudre. La viande bovine s'ajoutera à la liste des importations africaines, dans la mesure où l'Inde est appelée à devenir le premier exportateur mondial de ce produit dans dix ans. Comme l'Afrique subsaharienne, déjà importatrice nette, est appelée à connaître une forte croissance démographique et que de surcroît elle est déjà déficitaire en riz, l'Inde le Brésil et l'Argentine vont probablement aussi accroître leurs exportations de cette céréale.

En revanche, pour la Chine, on pourrait assister à une inversion du solde positif de la balance. Les échanges agricoles avec l'Afrique ne pèsent que pour 9% de ses exportations et 4% de ses importations. Cela réfute l'image d'une Chine qui investirait en Afrique pour accaparer des terres afin de nourrir sa population. On assiste à une progression rapide des exportations africaines sur le marché chinois entre 2009 et 2013 (+19%). Mais à terme, la Chine devrait devenir un importateur net de produits agricoles. Le solde agricole excédentaire chinois avec l'Afrique (tomates, poisson, thé vert) va sans doute disparaître, tandis que les importations (bois; coton brut, tabac du Zimbabwe, graines de sésame, laine, sucre et coton) devraient augmenter. On constate que les principales importations agricoles des grands pays émergents sont non alimentaires qu'il s'agisse de fèves de cacao pour le Brésil ou de bois pour la Chine, et on ne peut donc pas prétendre qu'elles seraient de nature à menacer la sécurité alimentaire sur le continent africain.

### Coopération agricole des pays émergents : des succès et des accaparements de terre

Au fil des années, on a vu également se développer une coopération agricole, qui devrait s'intensifier et qui commence à susciter nombre d'analyses. Lors de la conférence de Bruxelles, le CTA a reconnu à la Chine le mérite d'avoir bâti une capacité à nourrir 20% de

la population mondiale sur 10% de la surface des terres arables. Son modèle consiste à privilégier la coopération avec les organismes gouvernementaux. La spécialité chinoise a été la création en Afrique de 20 centres de technologies et de démonstrations agricoles, autrefois appelé «fermes modèles», opérés par des sociétés paraétatiques, utilisant des technologies chinoises, notamment en Éthiopie. Au Ghana, l'apport chinois est essentiellement technique, consistant en la dissémination de l'expérience en matière de recherche sur les variétés de riz. Le Zimbabwe a reçu un crédit d'Eximbank pour importer des tracteurs et mener un programme de mécanisation. Les industries du tabac et du coton ont reçu des soutiens chinois.

Au Mozambique, la Chine a octroyé 100 millions de dollars de prêts à travers l'Eximbank pour la réhabilitation et le développement d'infrastructures. Elle a créé le centre de technologie d'Umbeluzi, développé par Hubei Lainfeng Agricultural Development Corporation, dont une des filiales a un programme pour développer 3000 ha du périmètre irrigué de Xai-Xai, en province de Gaza. «La Ferme de l'amitié» Hubei-Gaza reprise par Wambao Africa Agriculture Development Limited, a connu une extension critiquée en 2012 par la société civile locale comme un accaparement de terres. Wambao a sous-loué le terrain à des compagnies d'agrobusiness chinoises. Il y a eu de sérieuses frictions: le déplacement forcé de plus de mille familles de paysans en 2012 et une manifestation de quelque 400 d'entre eux, ainsi que des demandes de compensations d'éleveurs et d'agriculteurs pour la perte de leurs terres.

### Brésil, modèle à suivre

Le Brésil est également devenu un partenaire de premier plan. L'Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuaria (Embrapa) est devenue en matière de recherche agronomique et d'élevage, une autorité dans le domaine de l'agriculture tropicale. De surcroît, l'agriculture occupe la première place dans le portefeuille de coopération du Brésil avec l'Afrique. Ce pays a accompli de grands progrès en matière de lutte contre la faim, reconnaît Oxfam et beaucoup de pays africains voient d'un bon œil la transformation de fermes familiales en modèles à suivre.

Le Programa Mais Alimento África inclut une ligne de crédit aux petits producteurs pour leur permettre d'avoir accès à des outils et



Karen Katrjyan/ Shutterstock.

à de nouvelles technologies. L'économiste Lidia Cabral souligne toutefois le caractère composite du modèle brésilien de coopération agricole oscillant entre l'appui aux petits exploitants et le développement de grandes exploitations. Le projet le plus ambitieux est celui de ProSavana lancé en 2011 par l'Embrapa et l'agence de coopération japonaise Jica, au nord du Mozambique, où il doit couvrir 14 millions d'hectares. Son objectif est de contribuer à relever le défi de la sécurité alimentaire en s'inspirant de la mise en valeur du *cerrado* (savane) du Brésil qui a transformé ce pays en géant mondial du soja. Mais ce projet fait face à des critiques de la part de l'Union nationale des paysans (Unac) qui a accusé ses promoteurs de ne pas impliquer suffisamment la société civile et les fermiers locaux, au risque de fabriquer une catégorie de paysans sans terres.... En outre, l'apport brésilien se concrétise aussi dans la dissémination de son modèle de développement des agrocarburants comme l'éthanol à base de canne à sucre, notamment en Éthiopie, avec laquelle la firme BDFC de São Paulo a signé un accord pour la construction d'une raffinerie destinée à traiter la production de sa concession de 17 000 ha. Le CTA souligne que l'initiative soutenue par un accord technique entre le Brésil et l'Union africaine a consisté en 2010 à organiser une visite au Brésil de fermiers du Mozambique, de Namibie et d'Afrique du Sud pour recevoir une formation sur l'emploi des semences locales. Ces fer-

miers ont également visité, dans le *cerrado*, les familles du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre, qui regroupe un million de paysans.

### Les OGM au tournant

De son côté, l'Inde a mis en place un programme de soutien à la production de coton bénéficiant au Bénin, au Burkina, au Tchad, au Mali, au Nigeria, à l'Ouganda et au Malawi, sous forme d'assistance technique (recherche et développement, transfert de technologie) et de financement. Au Kenya, l'Inde tente de pallier les variétés génétiques limitées, le faible progrès en R&D et le manque d'approvisionnement en semences améliorées pour les petits producteurs. Les conditions agroclimatiques et socio-économiques similaires offrent les conditions d'une coopération dans le domaine des semences. L'envers du décor est la dissémination des OGM. ♦

**Les échanges agricoles ne représentent que 9 % des exportations de la Chine.**



Dossier

**Des migrations  
favorables  
à l'agriculture?**

LES MIGRANTS COMME ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT

# Réalité, illusions, instrumentalisation

Entretien avec  
**Jean-Michel Lafleur** (ULG)

Les migrations de travail relèvent de stratégies de survie par diversification des ressources d'une famille, d'une communauté. Aujourd'hui, elles s'inscrivent plus que jamais dans une dynamique transnationale qui fait des migrants des agents de changement et de développement tant dans le pays de départ que dans le pays d'accueil. Instrumentaliser les apports financiers des migrants apparaît comme une opportunité pour les politiques de développement des États des deux bords. Une approche qui charrie ses contradictions, voire des effets pervers.

**Défis Sud:** *Émigrer, ça coûte cher – pour ne parler que de l'aspect financier – mais l'enjeu en vaut-il la chandelle?*

**JM Lafleur:** Au niveau familial, l'émigration des pays du Sud vers les pays du Nord constitue très souvent une stratégie d'adaptation face à l'absence d'emploi, de revenus suffisants, de sécurité sociale, mais aussi face à des problèmes socio-politiques tels que des discriminations ou des conflits, ou encore face à des problèmes climatiques, etc. L'envoi d'un membre de la famille vers un pays du Nord peut constituer un investissement conséquent en vue de diversifier les revenus de la famille.

**DS:** *Quand les émigrés gagnent de l'argent dans le pays d'accueil, ils en envoient souvent une part à leur famille. Sous quelles formes?*

**JML:** Il y a trois grandes catégories de remises du Nord vers le Sud.

La remise financière individuelle provient de la part économisée d'un salaire, parfois de prestations sociales ou encore de sources de revenus informels. Elle alimente les dépenses de consommation courante de la famille restée au pays.

Les remises financières collectives rassemblées par des groupes ou associations de migrants contribuent à des projets de développement à travers des associations locales ou régionales. Elles financent la plupart du temps des infrastructures collectives comme des écoles, des centres médicaux ou des systèmes d'irrigation.

Il y a un troisième type de remise, les remises matérielles, qui consistent en l'envoi direct de biens – comme des médicaments, de l'électroménager, des vêtements – vers la société d'origine. Contrairement aux remises financières, dont une partie peut être mesurée par les banques nationales et les organisations internationales, ces flux – bien que conséquents – sont très difficilement mesurables.

**DS:** *N'y a-t-il que l'argent et les biens matériels qui circulent à travers les mouvements migratoires?*

**JML:** Les idées circulent aussi, du Nord au Sud et vice versa. Ce qu'on appelle les remises sociales consistent en une série d'envois non matériels comme des idées, des pratiques ou des opinions diffusées par les migrants vers leurs sociétés d'origine et qui peuvent également transformer ces sociétés

Attention, les migrants ne sont pas dénués d'idéologie en arrivant: ce qu'ils renvoient



Jean-Michel Lafleur  
Illustration © Philippe de Kemmeter.

### Jean-Michel Lafleur

est directeur adjoint du Centre d'études de l'éthnicité et des migrations (Cedem) de l'Université de Liège. Également maître de conférence à l'Institut des sciences humaines et sociales de l'ULG, il donne différents cours sur les migrations, le transnationalisme et le développement. Ses travaux s'intéressent à la dimension transnationale des migrations contemporaines, aux mobilités liées à la crise économique et financière et aux questions de participation et représentation politique des migrants dans leurs pays d'accueil et d'origine.

**« Les migrants ont une capacité à garder des liens transnationaux : il n'y a pas, aujourd'hui, de déracinement total des migrants lorsqu'ils quittent leur pays. »**

d'immatériel à leurs proches est le fruit d'un mix lié à leur expérience d'émigré. Il y a par exemple dans les églises évangélistes une grande circulation des fidèles et des pasteurs, en plus des flux d'argent. Les idées politiques circulent également. Divers mouvements et partis politiques étrangers sont ainsi bien développés en Belgique. Comme par exemple l'immigration d'origine turque en Belgique, qui constitue un important soutien au premier ministre Erdogan. Mais aussi des communautés kurdes qui, à l'inverse, dénoncent le sort que le gouvernement turc réserve aux minorités. Ces communautés d'immigrés mobilisent donc des ressources que leur offrent les contextes institutionnels et médiatiques belge et européen pour faire avancer des causes politiques liées au pays d'origine.

**DS:** *Ces circulations sont-elles unilatérales, du Nord vers le Sud?*

**JML:** Même au niveau financier, on observe des flux qui viennent du Sud vers le Nord, comme lorsqu'une famille doit venir en aide à son membre émigré pour faire face à des démarches pratiques, administratives. Malgré la distance, le support émotionnel n'est pas négligeable et est favorisé par les moyens de communication actuels. Ces phénomènes sont caractéristiques de la capacité des migrants à garder des liens transnationaux: il n'y a pas, aujourd'hui, de déracinement total des migrants lorsqu'ils quittent leur pays.

**DS:** *Chercher à structurer les apports des émigrés dans une perspective d'aide au développement, est-ce réaliste?*

**JML:** Les émigrés font face à des attentes multiples et irréalistes. Leurs familles attendent d'eux qu'ils envoient de l'argent. Les pays de résidence formulent des injonctions à l'intégration qui passent par le paiement de l'impôt, ainsi que des injonctions à être acteur de développement en faveur de leur pays d'origine. Le pays d'origine compte sur eux pour contribuer à leur développement. Les émigrés en situation de fragilité ne peuvent pas faire face à cette conjonction d'attentes! La Banque mondiale a une responsabilité dans cette création de la figure du migrant comme ressource et acteur du développement. Mais ces attentes sont énormes au regard des capacités qu'ont les migrants souvent en situation précaire en Europe.

**DS:** Est-ce que la conjonction d'apports financiers importants et du droit de vote accordé à une diaspora peut aboutir à une influence disproportionnée de cette diaspora sur le gouvernement des affaires d'un pays?

**JML:** Le droit de vote accordé par leur pays d'origine aux émigrés est devenu la norme au niveau international.

Ce qui est plus fréquent, c'est d'utiliser la diaspora pour se dédouaner de certaines responsabilités. Au Mexique, un dispositif permet que 1 dollar amené par une organisation de migrant génère une dépense de 3 dollar par les pouvoirs publics. Cela garantit que les infrastructures soient publiques ainsi qu'une supervision par la société civile de la réalisation de l'investissement. L'effet pervers, c'est que déplacer la responsabilité de l'investissement public sur les migrants crée des inégalités territoriales en fonction de la région d'origine des migrants. Des zones d'où ne sont partis aucun migrant se retrouvent en déficit d'investissement public.

**DS:** Des mécanismes de correction de cet effet pervers ont-ils été imaginés là où ils ont pu être observés?

**JML:** Certains États insistent sur une politique du retour. En Équateur, le développement massif de l'enseignement supérieur, décentralisés, a été accompagné de campagnes de recrutement internationales. Des professeurs d'origine équatorienne sont revenus au pays. Des Européens hispanophones ont émigré également, illustrant le fait que les flux migratoires ne sont pas à sens unique.

**DS:** Selon vous, quelle place faudrait-il réserver aux organisations de migrants dans les politiques de développement?

**JML:** Par principe, on gagne à coordonner les différents acteurs concernés par le développement, mais est-ce un objectif réaliste dans un contexte où leurs intérêts respectifs sont si différents?

Du point de vue des sociétés d'origine, l'implication des migrants n'est pas toujours bienvenue: ils peuvent aussi apparaître comme déconnectés, ne connaissant plus les besoins des populations d'origine. La communauté rwandaise de Belgique est-elle encore au fait de ce qui se produit au Rwanda, une société qui s'est profondément transformée en 20 ans?

Du point de vue des immigrants installés chez nous, on l'a vu, investir dans le pays d'origine est aussi une façon d'obtenir une reconnaissance sociale dans le pays d'accueil. Est-ce compatible avec les objectifs de la coopération au développement, qui est avant tout une politique d'affaires étrangères et que les États européens ont tendance à instrumentaliser pour limiter les flux de migration? Cela dit en passant, à court terme, espérer limiter les flux migratoires qui aboutissent chez nous en fournissant de l'aide au développement dans les régions d'émigration est une illusion: au fur et à mesure que le niveau de vie et les ressources augmentent, la capacité à migrer augmente elle aussi, surtout dans des régions très pauvres où l'augmentation de niveau de vie n'est pas perçue comme suffisante pour renoncer au départ. ♦

Propos recueillis par Emmanuel De Loeuil

## Itinéraires équatoriens

Comme l'indique Jean-Michel Lafleur dans l'interview ci-contre, différentes politiques du gouvernement équatorien ont facilité le retour des Équatoriens dans le pays et spécialement celles pour les professionnels diplômés, comme le programme Prometeo.

**Jacques Ramirez**, ex conseiller des Affaires migratoires du gouvernement équatorien (2013) et actuellement consultant pour le Secrétariat général de l'Union des Nations sud-américaines (Unasur) en a expliqué les tenants et les aboutissants à *Défis Sud*.



Nous avons également rencontré **Nelson Bolivar Mora Cucicagua** qui est revenu dans son pays dans le cadre du plan «Bienvenue à la maison» de l'Équateur. Ce plan lui a permis de ramener tous ses biens personnels et professionnels: meubles, télévision, ordinateur, outils de travail et véhicule. Nous avons croisé cet itinéraire avec celui de

**Consuelo Perez**, sociologue-urbaniste et consultante en développement en Belgique. Consuelo Perez a rencontré plusieurs difficultés dans la mise en œuvre de ses projets de développement en faveur de son pays d'origine. Une des principales concernait la vision à long terme du développement des migrants. Tous ceux qui travaillent à l'amélioration des conditions des migrants n'ont pas forcément les mêmes priorités. Ce n'est pas toujours facile de s'accorder sur une priorité et travailler ensemble en ce sens.



Lisez ces trois entretiens accordés à *Défis Sud* en ligne sur: [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)

# Migrations « environnementales »?

La problématique omniprésente du réchauffement climatique et des fléaux qui lui sont associés interfère avec celle des migrations et est régulièrement présentée comme la cause ou l'élément déclencheur de celles-ci. Mais les études menées sur le sujet par les spécialistes de l'étude des populations sont loin d'être aussi formelles.

Dans le cadre d'une étude commanditée par la Commission européenne (2007-2009), sept instituts de recherche européens ont rassemblé 23 études de cas autour des liens possibles entre dégradations environnementales et comportements migratoires. Un motif important de financement du projet Each-For était l'idée que ces dégradations globales pourraient intensifier les flux migratoires vers l'Europe. L'hypothèse en tant que telle ne fut pas retenue par les chercheurs. Le changement climatique est bien un des facteurs déterminants du comportement migratoire. Mais d'autres facteurs, d'ordre économique, social ou politique, se mêlent à la décision migratoire, et il est souvent impossible de les démêler les uns des autres. D'autres études confirment cette hypothèse multifactorielle.

## Le facteur naturel et le facteur politique

Prenons le cas historique des émigrations irlandaises massives du XIX<sup>e</sup> siècle, suite à la Grande famine causée le mildiou, un champignon dévastateur de l'aliment de base, la pomme de terre. Deux chercheurs<sup>1</sup> estiment que la question ne peut se comprendre en dehors du cadre politique, « *celui de la domination des petits paysans catholiques par une classe de propriétaires terriens britanniques et protestants. L'émigration irlandaise est tout à la fois environnementale, économique et politique* ». L'expliquer par

le seul facteur naturel sans considérer les ravages de la politique foncière est une « *erreur historique flagrante* ».

Un autre exemple historique est éclairant. L'histoire occidentale a largement ignoré les famines qui ont entraîné la mort de plus de 50 millions de personnes dans de nombreux pays tropicaux à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. La cause retenue fut une suite d'épisodes de sécheresse aiguë, bien réelle. Un siècle plus tard, un chercheur américain indépendant<sup>2</sup> y voit un enchaînement bien différent, en tout cas pour l'Inde, particulièrement frappée. Faisant partie de l'empire britannique, elle était pourvue d'un réseau de chemin de fer développé qui aurait permis de lui acheminer des vivres issus de Bengale ou de Birmanie où les récoltes étaient abondantes. Mais, au plus fort de la catastrophe, les Anglais lui imposaient des exportations de blé et de riz pour compenser les insuffisances de l'agriculture anglaise.

L'éclairage projeté sur ces deux cas rejoint l'analyse de Amartya Sen sur le phénomène des famines, incompréhensible pour lui si on le réduit à un simple « *mécanisme d'équilibre entre nourriture et populations* ». Des individus peuvent mourir de faim dans un environnement riche en ressources proches mais auxquelles ils ne peuvent prétendre, soit par manque de revenus ou suite à des facteurs socio-économiques. L'offre n'est pas manquante, mais bien l'accès à celle-ci.

Des individus  
peuvent  
mourir de  
faim dans un  
environnement  
riche en  
ressources.

1 J. Véron et Golaz, « Les migrations environnementales sont-elles mesurables? », dans la revue *Population et Sociétés* [https://www.researchgate.net/profile/Valerie\\_Golaz/publication/276286356\\_Les\\_migrations\\_environnementales\\_sont-elles\\_mesurables\\_/links/5555d8a608ae6943a8721542.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Valerie_Golaz/publication/276286356_Les_migrations_environnementales_sont-elles_mesurables_/links/5555d8a608ae6943a8721542.pdf)

2 Mike Davis, *Catastrophes naturelles et famines coloniales (1870-1900). Aux origines du sous-développement*.

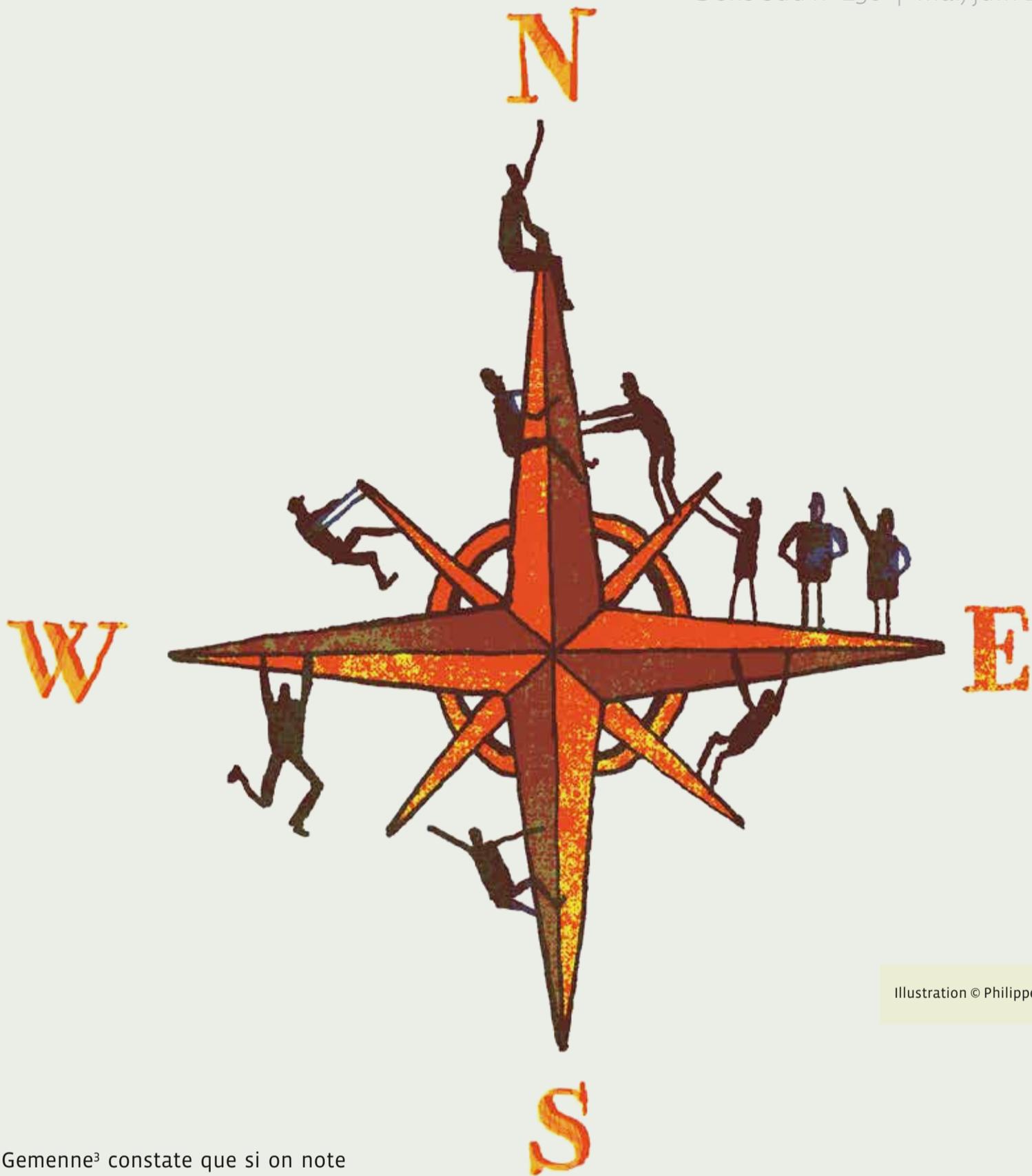


Illustration © Philippe de Kemmeter.

François Gemenne<sup>3</sup> constate que si on note de fortes corrélations statistiques entre des désordres climatiques et des conflits violents, il manque toujours des explications scientifiques sur le pourquoi et le comment. Trop d'analyses sur les migrations font l'impasse sur les causes politiques, économiques et sociales, comme les violations des droits de l'homme, les questions liées à l'accès à la terre et au droit foncier, les conflits ethniques ou religieux préexistants ou aiguisés, etc.

### Déjà trop tard

Cela dit, le facteur environnemental risque de peser de façon de plus en plus déterminante sur les mouvements migratoires, même si ceux-ci sont le plus souvent internes à un pays ou une région.

Ainsi, un phénomène tel que la montée des océans privera inexorablement des populations entières de leurs terres et les contraindra à partir, sans que le choix ne se pose. Le delta du Gange au Bangladesh en est un exemple éloquent.

Des points de basculement environnementaux sont dépassés et vont influencer sur le phénomène migratoire sans qu'on en mesure encore toutes les conséquences. Une concertation internationale doit impérativement déboucher sur une gouvernance qui fasse de l'accueil, même temporaire, de ces déplacés une priorité éthique, à moins d'assister à des conflits déstabilisant pour l'ensemble des communautés mondiales. ♦

**La montée des océans privera inexorablement des populations entières de leurs terres et les contraindra à partir.**

<sup>3</sup> Enseigne à l'ULB et à Sciences-Po Paris.

# Les fonds obscurs des luttes contre les causes...



Un article de **François Misser**

Le fonds fiduciaire d'urgence, lancé fin 2015, lors du sommet UE-Afrique de La Valette, pour lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière, laisse les dirigeants africains et les députés européens sur leur faim.

**L**e «Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique», censé aider les pays de la Corne de l'Afrique, du Sahel et du Bassin du lac Tchad ainsi que d'Afrique du Nord les plus touchés par les flux de migrants, a été lancé lors du sommet UE-Afrique de La Valette des 11 et 12 novembre 2015. D'un montant de 1,88 milliards d'euros, ce fonds fiduciaire géré par la Commission européenne et financé par les États membres peut aussi compter sur des contributions norvégiennes et suisses. Il vise à s'attaquer aux causes profondes de la déstabilisation, des déplacements forcés et de la migration clandestine en veillant à promouvoir les débouchés économiques et l'égalité des chances, la sécurité et le développement.

Ce fonds est censé être l'instrument du plan d'action approuvé par les 60 dirigeants d'Afrique et d'Europe rassemblés à Malte pour s'attaquer aux causes de la migration en créant les conditions de la paix, de la stabilité et du développement dans les pays d'origine et de transit. L'accent est mis sur la création d'emploi, l'éducation et la formation. Il envisage d'accroître le crédit aux petites et moyennes entreprises, l'accès aux financements et l'allègement du coût des remises de la diaspora. Des investissements sont aussi prévus dans l'agriculture des pays africains. Des mesures sont annoncées pour promouvoir la migration légale, pour faciliter la reconnaissance de

diplômes et pour renforcer un programme Erasmus d'échanges d'étudiants. D'autres axes mettent l'accent sur la protection des réfugiés et des déplacés ainsi que l'accroissement des opérations de sauvetage en mer. La migration n'est pas envisagée uniquement dans son aspect Sud-Nord mais aussi Sud-Sud, dans la mesure où il est question d'apporter une assistance humanitaire aux pays africains les plus affectés par les déplacements forcés et à ceux qui hébergent des réfugiés.

« Débarrasser les dirigeants européens de leur responsabilité et créer la forteresse Europe. »





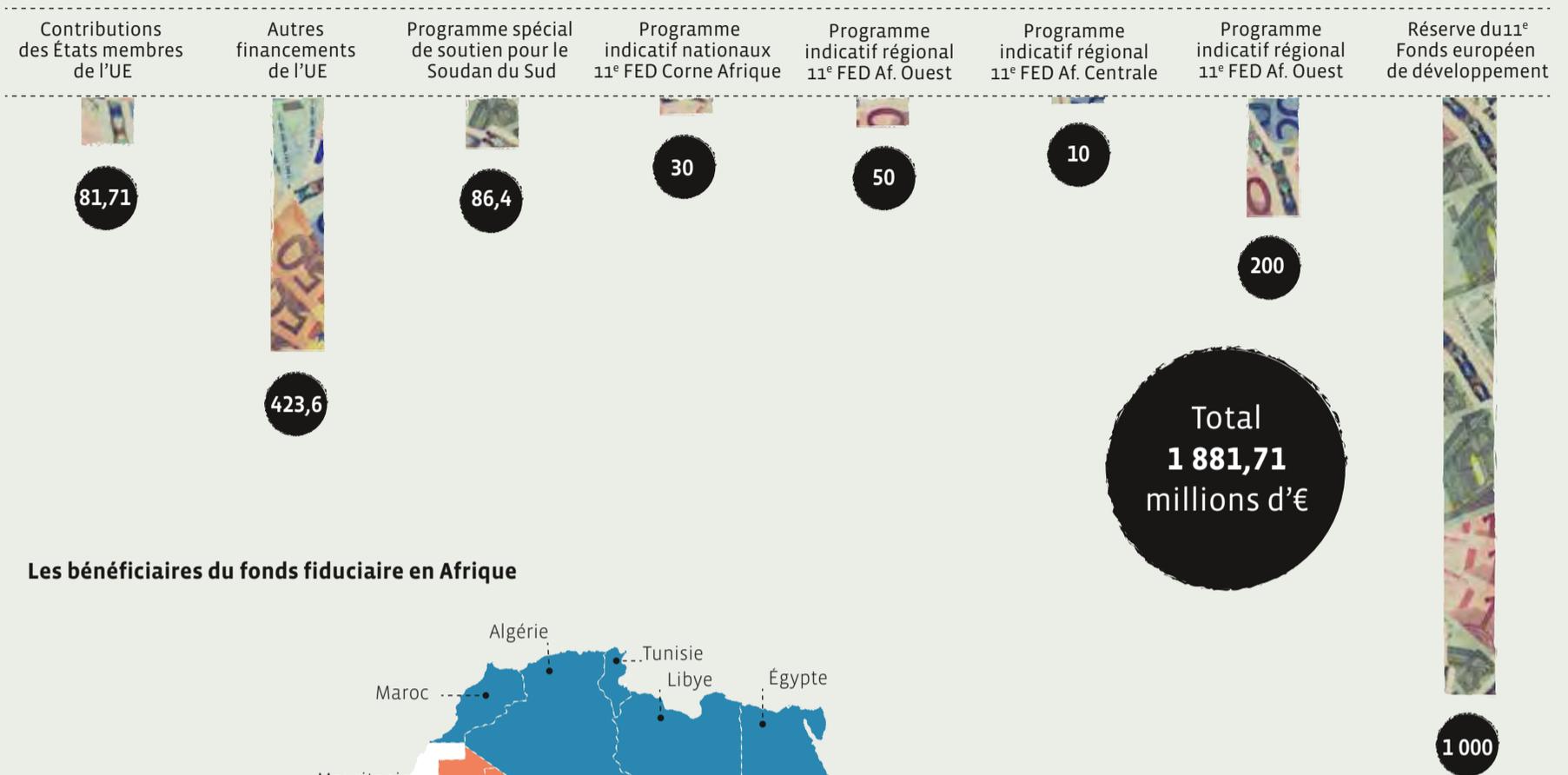
### Soutien d'Interpol

Le Plan d'action prévoit une aide européenne à la mise en place par leurs partenaires de lois visant à appliquer la convention de l'ONU sur le crime organisé transnational. Le Plan prévoit d'encourager les États à recueillir des informations sur le trafic avec le soutien d'Interpol, l'échange d'informations et de renseignements et plus généralement de renforcer la coopération policière entre les pays d'origine, de transit et de destination. Le plan inclut la création d'un centre à Agadès, au Niger, qui donnera de l'information aux migrants, pour les enregistrer et leur proposer des moyens de rentrer chez eux avec le concours des pays d'origine. Le plan inclut le renforcement de la capacité des pays d'origine à répondre rapidement aux demandes de réadmission de leurs propres ressortissants et une assistance aux pays africains pour la création de registres d'état-civil afin de rendre plus faciles les politiques de retour et de réadmission. Il prévoit enfin des projets dans les pays d'origine pour financer la réintégration des migrants non acceptés en Europe.

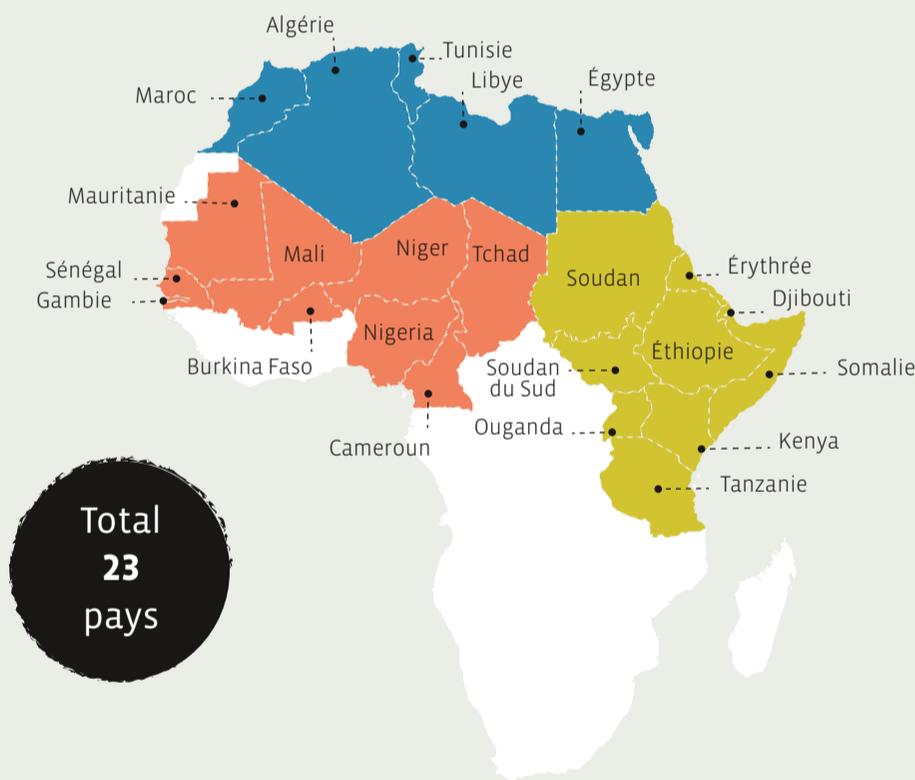
À ce jour, au Sahel et dans la région du lac Tchad, 101 millions d'euros ont été engagés. Les trois premiers pays bénéficiaires sont le Niger (32 millions), le Sénégal (13,6 m.) et le Mali (43,5 m.) en marge de dotations pour l'ensemble de la zone. Les fonds alloués au Niger comprennent une dotation de 7 millions d'euros afin d'alimenter un mécanisme de réponse et de ressources pour les migrants ainsi qu'une seconde dotation de 25 millions destinée au développement et à la gouvernance locale pour une meilleure gestion des flux migratoires. Une première enveloppe de 8 millions, accordée au Sénégal doit servir à renforcer la résilience des personnes les plus vulnérables faces aux crises nutritionnelles et alimentaires dans plusieurs zones de départ (Podor, Rarénou, Matam et Kanel). Une enveloppe de 4,5 millions, va servir à normaliser les conditions

## Contributions de l'Union européenne au fonds fiduciaire

Instruments et montants des engagements en millions d'euros



### Les bénéficiaires du fonds fiduciaire en Afrique



infographie © Marmelade

les régions de Sikasso, Kayes et Koulikoro, en finançant l'amélioration de la filière de l'anacarde afin d'atténuer les causes de l'émigration.

de vie des populations directement affectées par le conflit en Casamance et un projet de 1,1 millions. est censé renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Matam. Au Mali, 30 millions. sont affectés à l'appui aux Accords de Paix à travers la résilience et l'accès aux services de base et à des projets de relance économique dans les régions de Gao et de Tombouctou. Il s'agit d'y rétablir les moyens de subsistance et de renforcer les mécanismes d'adaptation des populations les plus vulnérables. Enfin, 13,5 millions iront à la création d'emplois dans

Pour la Corne de l'Afrique, 253 millions d'euros sont déjà engagés, dont 67 millions pour l'Éthiopie (47 millions pour aider à la résilience, notamment grâce à la création d'emplois, et 20 millions pour juguler la migration irrégulière). Une enveloppe de 50 millions a été allouée à la Somalie pour renforcer les capacités de réactivité et la réintégration des flux migratoires afin de soutenir et d'encourager le retour de Somaliens accueillis au Kenya. L'UE veut notamment apporter une aide à la formation et à la création d'emplois devant bénéficier à quelque 40 000 réfugiés somaliens de retour dans leur pays et apporter un soutien aux réfugiés du camp de Dadaab, situé au nord-est du Kenya, qui se préparent à rentrer. La

mise en œuvre d'un tel projet est cependant aléatoire car les conditions en Somalie ne semblent pas encore mûres pour des retours massifs. Fin 2015, des dizaines de personnes ont été tuées lors d'attaques lancées par les milices djihadistes Al-Shabab, à Kismayo au sud du pays, à Lafoole, non loin de la capitale, ou lors d'échanges de tirs entre policiers et militaires lors d'une distribution de nourriture près d'un camp de déplacés près de Mogadiscio. Plus de 14 millions sont accordés à l'Ouganda pour venir en appui aux réfugiés et aux communautés hôtes qui les accueillent sur leur territoire ainsi que pour renforcer la cohésion sociale et la stabilité. Au Soudan du Sud, 77,6 millions vont à trois projets dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la gestion des affaires publiques. Enfin, plus de 44 millions sont alloués au Processus de Khartoum afin d'améliorer la gestion des flux migratoires.

### « Insuffisance » des fonds par rapport aux défis

Pour les Africains, ces moyens sont insuffisants. C'est l'opinion notamment du président nigérien Mahamadou Issoufou. En moyenne, ils correspondent à 78 millions d'euros pour chacun des 23 pays bénéficiaires, à comparer aux 3 milliards d'euros promis au même moment à la Turquie pour lui permettre d'accueillir les réfugiés syriens. Un autre point de friction a été le projet européen de centres de tri et d'enregistrement de migrants sur le sol africain, à propos duquel, la présidente de la Commission africaine, Nkosazana Dlamini Zuma a exprimé un refus catégorique, même si certains pays comme le Niger semblent prêts à accepter ce genre d'initiative. En définitive, l'UE a dû concéder un paragraphe évoquant la « préférence » pour le retour volontaire des migrants déboutés de leur demande d'asile, alors qu'elle aurait souhaité que celui-ci soit obligatoire, conformément à l'article 13 de l'Accord de Cotonou entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

La manière dont le dialogue s'est déroulé a fait l'objet de critiques au Parlement européen. Juste avant le sommet, la députée italienne, Barbara Spinelli, a considéré que ce sommet n'avait eu qu'une fonction : « *débarasser les dirigeants européens de leur responsabilité et créer la forteresse Europe* ». Elle a également estimé que l'UE ne devrait pas discuter avec le président érythréen

Isaias Afewerki, qui devrait plutôt comparaître devant la Cour pénale internationale. Kloé Tricot de l'ONG Saferworld de son côté souligne la contradiction que représente le fait de vouloir coopérer avec des régimes répressifs dont les dirigeants sont responsables des flux de réfugiés et de graves violations des droits de l'homme comme au Soudan.

### Une bonne partie des fonds déjà allouée...

Outre cette première volée de critiques, le Fonds a fait l'objet d'une analyse sans concession dans le rapport du député Ignazio Corrao du Mouvement Cinq Étoiles italien, approuvé par la Commission du Développement du Parlement européen, le 16 mars dernier. Le rapport constate que les promesses de financement ne sont guère suivies d'engagements. À l'origine, en lançant le Fonds, la Commission européenne espérait drainer des fonds des États membres mais le résultat est mince : à ce jour, les États membres de l'UE n'ont souscrit que 81 millions d'euros au Fonds fiduciaire en sus du 1,8 milliard d'euros, provenant du pot commun géré par la Commission qui doit être réparti comme suit : 750 millions d'euros aux pays du Sahel, autant pour les pays de la Corne de l'Afrique et 300 millions pour l'Afrique du Nord. Qui plus est, observe Ignazio Corrao, l'effet d'annonce ne peut occulter le fait que sur le 1,8 milliard d'euros claironné par la Commission, près de la moitié a déjà été allouée : à savoir, les fonds provenant des programmes régionaux du 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED) et des programmes nationaux en faveur de la Corne de l'Afrique ainsi que l'argent du programme spécial de soutien au Soudan du Sud ainsi que les financements (423,6 millions) provenant d'autres instruments financiers relevant du budget de l'UE tels que l'instrument de coopération au développement, l'aide humanitaire et l'instrument européen de voisinage. En fait, seul un milliard d'euros provenant de la réserve du FED est une ressource supplémentaire.

Le rapport de la Commission du Développement émet aussi des craintes quant à la destination des ressources du Fonds fiduciaire. Il insiste sur le fait que l'argent du FED et en général de l'aide publique au développement de l'UE et de ses États membres, doit être consacré au... développement. Les autres dépenses (sécurité, lutte contre le terrorisme contrôle des fron-



Des députés regrettent que les ONG ne puissent pas soumettre de projets.

## Itinéraire d'un pédiatre congolais, passeur de développement



Défis Sud a rencontré le **docteur Masendu Kalenga**. Arrivé en Belgique en 1981 pour suivre une spécialisation en pédiatrie et soins intensifs pédiatriques, le docteur Kalenga est retourné en République Démocratique du Congo (alors Zaïre) en 1986. Chef du service des urgences pédiatriques dans un hôpital de Kinshasa, il est revenu en Belgique en 1992 suite à la dégradation de la situation politique. À un an et demi de la pension, il est aujourd'hui chargé de cours à l'université de Liège et à la tête du service universitaire de néonatalogie au CHR de la Citadelle.

En 2003, six ans après son retour en Belgique, il a participé à la fondation de Cap Santé, en association avec des personnes d'origines camerounaise, burundaise et congolaise. Cap Santé a d'abord accompagné médicalement des migrants africains en Belgique en les sensibilisant aux problèmes de santé liés à l'immigration: risques cardio-vasculaires, approche de l'hiver, etc. D'autres associations prenant le relais en Belgique, Cap Santé s'est au fur et à mesure concentré sur ce qui se passait dans les pays africains.

Lisez cet entretien accordé à Défis Sud en ligne sur: [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)

directement des opérations ayant des implications militaires ou dans le domaine de la Défense (article 41 du traité sur l'UE), oubliant que le FED n'est pas financé par le budget européen, mais par les contributions des États membres et obéit donc à d'autres règles...

Le rapport redoute également que l'utilisation de fonds provenant du FED et de l'APD des pays membres ait une incidence négative en privant de ressources des pays moins avancés non bénéficiaires du fonds (RDC ou Centrafrique) qui ont des problèmes d'accès au financement de leur développement. Car l'argent versé à ce fonds provient d'un pot commun. Pour habiller Pierre, on risque de déshabiller Paul...

Les députés critiquent en outre un manque de transparence de la part de la Commission et des États membres. Ils évoquent même «*un manque extraordinaire de clarté*» des objectifs du Fonds, «*l'absence de solidarité et de consensus parmi les États membres*» et la volonté de réaliser des objectifs de sécurité en instrumentalisant un outil de développement. Ils déplorent par ailleurs l'absence de participation du parlement dans la création du Fonds. Le rapport estime également que le Fonds devait contribuer au renforcement et à l'amélioration des services locaux (santé, éducation, nutrition) et de la gouvernance, et que la société civile et les ONG devraient jouer un rôle central pour remédier aux causes profondes des flux migratoires et être associées à la mise en œuvre du Fonds. Mais il ne dit pas comment.

En marge du rapport, des députés regrettent que les ONG ne puissent pas soumettre de projets ou de propositions, mais seulement des analyses et des suggestions. En fait, ce sont les délégations européennes dans les pays bénéficiaires qui déterminent les projets. Certaines de ces délégations sont plus ouvertes que d'autres à la discussion, constate Ignazio Corrao. Enfin, sans surprise, les députés relèvent également l'existence d'une tension «*dialectique*» entre la DG Affaires intérieures et la DG DEV ainsi qu'entre les ministères correspondants des États-membres. ♦

**De nombreux projets concernent le contrôle aux frontières ou le renforcement de la capacité sécuritaire dans certains pays.**

tières et gestion de la migration) doivent être financées par les autres budgets de l'UE, estime le rapport qui condamne toute utilisation de l'APD à d'autres fins que le développement.

### Meilleure gestion ou lutte contre la pauvreté?

Analysant, le plan d'action approuvé à Malte, le rapporteur souligne que de nombreux projets concernent le contrôle aux frontières ou le renforcement de la capacité sécuritaire dans certains pays. Le résultat escompté de ces mesures est plutôt la meilleure gestion de la migration que la lutte contre la pauvreté relève le rapport. Celui-ci rappelle que le budget de l'UE ne peut être utilisé pour financer

# La mobilité humaine : une des conditions du développement agricole

Un entretien avec **Yvan Le Coq**,  
Référént agriculture  
et alimentation au Grdr.

Les personnes qui migrent vers l'extérieur du continent africain sont souvent celles qui ont le capital le plus élevé, dans les divers sens du terme : elles ont des ressources monétaires, bien sur, mais également souvent un niveau de scolarité plus élevé que la moyenne locale et des réseaux sociaux les plus développés à l'étranger. « *L'augmentation du niveau de richesses et de revenus ne freine donc pas clairement les projets migratoires* », explique Yvan Le Coq, du Grdr.

## Le Grdr Migration-Citoyenneté- Développement

Le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement est une ONG internationale qui se structure selon une politique d'ancrage local en Afrique et en France, qui lui permet d'être une passerelle entre «ici et là-bas». Son siège social se trouve à Montreuil, en France. En Afrique de l'Ouest, le Grdr est implanté dans des territoires de la moyenne vallée du fleuve Sénégal et du sud de la Ségambie méridionale, qui ont la réputation d'être des territoires d'émigration ancienne. Mais, dans les faits, ce sont aussi des territoires d'accueil et de transit. Site : [www.grdr.org](http://www.grdr.org)

**Défis Sud :** Est-ce que les jeunes Africains cessent de rêver au grand large si on améliore les investissements dans l'agriculture familiale ?

**Yvan Le Coq :** L'émigration internationale extra-africaine est numériquement très limitée par rapport aux mobilités qui s'opèrent à l'échelle du continent. Sur dix migrants ouest-africains, on estime qu'il y en a neuf qui restent dans la sous-région. Les migrations internationales de moyenne et de longue durée, supérieures à un an, sont des phénomènes minoritaires, voire ultra-minoritaires, y compris dans les territoires où le Grdr travaille, qui ont pourtant la réputation d'être des zones d'émigration. On estime que cela concerne au maximum 15% de la population, ce qui n'est pas du tout l'effusion qu'on évoque parfois. Par contre, ce qui est sûr, c'est que les jeunes ruraux sont et resteront mobiles à des échelles géographiques et temporelles plus restreintes (omniprésence des migrations saisonnières de type ville-campagne par exemple). Les motifs de départ sont divers et multiples. Pour les jeunes ruraux, il s'agit souvent de se scolariser le plus longtemps possible. Il y a aussi la volonté quelquefois d'échapper transitoirement aux contraintes familiales et sociales ; le droit d'aînesse par exemple reste très prégnant dans ces régions. Il n'est pas aisé pour un cadet de se faire une place

localement, notamment à cause des modalités de gouvernance du foncier.

**DS :** C'est en voyageant dans des zones agricoles de la sous-région que les jeunes ruraux découvrent d'autres façons de cultiver ?

**YLC :** Oui, ils se montrent parfois plus innovants que ceux qui sont restés sur place. On dit que les voyages forment la jeunesse et ça se vérifie également de ce point de vue là. Il y a des éléments très clairs qui le démontrent cela quand on s'intéresse au patrimoine semencier. Dans les régions où le Grdr travaille, on se rend compte que le patrimoine semencier s'est constitué grâce à la sélection opérée par les agriculteurs mais aussi grâce à la mobilité humaine depuis et vers les régions voisines. En termes de sources de main-d'œuvre, ces mobilités sont des conditions du développement agricole plus qu'un frein. La main-d'œuvre familiale est de plus en plus difficile à recruter aux conditions qui prévalaient il y a cinquante ans, où on mobilisait la famille contre un bon repas. Les jeunes ne veulent plus aller aux champs aux conditions qu'acceptaient leurs parents. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas là, qu'ils ne s'intéressent pas à l'agriculture. Il y a une marchandisation de la force de travail et les ouvriers agricoles, pour la plupart, sont des migrants qui viennent des pays ou des régions limitrophes.

**DS:** Comment sont financés les travaux agricoles?

**YLC:** En partie par les transferts financiers des parents émigrés. On connaît des exemples en Basse-Casamance où des migrants vivant en France ou ailleurs envoient chaque année des mandats pour les travaux rizicoles, parce qu'ils sont très attachés à la riziculture. C'est le cas de certaines familles de Diembering (Basse-Casamance) mais on observe ces pratiques aussi dans des villages de Moyenne-Casamance tels que Diagour ou Diaffar-Douma. Et sans ces mandats, je ne sais pas s'il y aurait encore de la riziculture dans ces territoires. Cela est symptomatique de deux tendances. La première est que les agricultures familiales s'intensifient en capitaux et la seconde est que les activités agricoles et extra-agricoles – dont celle menées dans le cadre migratoire mais aussi sur place – se financent mutuellement. Ce qui fait écrire à certains que «*l'ancrage local et la migration sont les deux faces d'une même pièce*». Il faut cesser d'opposer systématiquement développement agricole et émigration! Les départs de main-d'œuvre de longue durée en Europe et ailleurs sont minoritaires et sont compensés par l'envoi de mandats et par la mobilisation d'une main-d'œuvre salariée, qui elle-même, la plupart du temps, a le statut de migrant. Dans ce cas, on peut dire que l'émigration alimente l'immigration...

**DS:** Certains chefs d'exploitations préfèrent-ils la main-d'œuvre salariée?

**YLC:** Une étude de l'IPAR consacrée à l'emploi des jeunes et à la migration<sup>1</sup>, notamment au Sénégal, montre que dans les exploitations de la vallée du delta du fleuve Sénégal, qui sont des modèles d'exploitations très intégrées au marché, les exploitants préfèrent souvent la main-d'œuvre salariée à la main-d'œuvre familiale, prétextant qu'elle est plus fiable... On y rencontre des travailleurs qui viennent de Casamance, du Burkina, de Guinée-Conakry. Il y a tout un réservoir de main-d'œuvre qui est constitué par des flux sous-régionaux de jeunes. Je l'ai vu en 2004 dans les Niayes (à Mboro et alentours): les travailleurs agricoles étaient essentiellement de ces nationalités.



<sup>1</sup> Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest (EJMAO) - Rapport final - Sénégal  
Voir: IPAR(2014) <http://www.ipar.sn/Emploi-des-jeunes-et-migration-en-Afrique-de-l-Ouest-EJMAO-Rapport-final.html>

**DS:** *Une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci?*

**YLC:** Dans certaines régions, le travail physique de la terre est socialement dévalorisé, voire quasi prohibé pour certaines familles. Il est de bon ton de faire travailler la terre mais pas de la travailler soi-même (dans quelques localités de la moyenne vallée du fleuve Sénégal par exemple). Aussi, avec la disparition officielle de l'esclavage, on a vu se développer le métayage (première moitié du XX<sup>e</sup> siècle), un mode d'exploitation qui perdure. La main-d'œuvre est ici essentiellement locale.

Dans des zones comme les Niayes au Sénégal, spécialisées dans les productions horticoles, le métayage est également pratiqué. Mais ici la main-d'œuvre est le plus souvent immigrée. Ce système de métayage, très inégalitaire, recouvre en fait des réalités différentes et n'implique pas toujours des migrants. On observe des cas où entre les ouvriers agricoles et leurs patrons, des relations de confiance sur le long terme s'établissent. D'après l'étude Ipar citée plus haut (2014), «*Chez les migrants en zone rurale [dont la plupart est ouvrier agricole], 64 % sont plutôt satisfaits de leur situation actuelle... contre 38 % chez les migrants urbains*». Les conditions de travail et de revenus de ces ouvriers sont pourtant loin d'être idylliques et il ne faut

pas les idéaliser mais l'autonomie dont ces ouvriers disposent est sans doute supérieure à celle dont ils disposaient dans leur village d'origine. Cela confirme que la recherche du confort matériel n'est pas le seul objectif de ces jeunes migrants.

**DS:** *Quel est le niveau d'implication des émigrés dans l'agriculture?*

Depuis les années 1970 et les années de sécheresse qui ont suivi, les associations d'émigrés basées en France se sont beaucoup investies dans la production agricole. Il y a eu par exemple des investissements dans les systèmes d'irrigation villageoise<sup>2</sup>, la construction de retenues d'eau... Plus récemment, ces associations semblent avoir recentré leurs actions sur l'accès aux services de base (construction de postes de santé, réseaux d'adduction en eau potable).

À l'échelle individuelle, les mandats servent à sécuriser l'alimentation des parents restés au pays. Mais ils sont aussi quelquefois investis dans les activités de productions agricoles pour le paiement de la main-d'œuvre et des intrants.

## Ils se montrent parfois plus innovants que ceux qui sont restés sur place.

**DS:** *Comment les émigrants sont-ils accueillis à leur retour au pays?*

**YLC:** Les gens qui ont des expériences migratoires relativement courtes – moins de dix ans – ont plus de facilités à se réintégrer. Il y en a qui accèdent assez rapidement à des postes de responsabilité, notamment des élus locaux qui sont d'anciens migrants... (par exemple: Ibrahima Thioye, maire de la commune de Baidiam en Mauritanie; Bagan-da Sakho, maire de la commune de Kothiar au Sénégal). Pour certains expatriés qui ont passé toute leur vie active à l'étranger, c'est parfois plus compliqué de revenir et de se réintégrer.

**DS:** *Comment évaluez-vous les dispositifs publics qui appuient les initiatives de retour des émigrants dans le domaine agricole?*

**YLC:** Les dispositifs publics se concentrent sur des questions d'entrepreneuriat et font la

<sup>2</sup> Voir Lavigne Delville. «La rizière et la valise» <http://regards.in2p3.fr/fiche.php?id=16467>



## Itinéraire Burkinabé: à l'aller j'étais en costume



Je m'appelle **Souleymane Congo**, je suis né en 1976 à Ouagadougou. Actuellement je suis marié, j'ai trois enfants.

Je suis parti en Europe en 1999. J'ai fait la Belgique, j'y suis resté pendant 6 mois, ça n'allait pas, je suis allé en Allemagne. J'y suis resté deux ans et ça n'allait toujours pas. Alors je suis allé au Pays-Bas et c'est de là-bas que j'ai été rapatrié. La vie n'était pas facile. En tant que sans-papiers, je devais me cacher. On nous interdisait de travailler sans papiers. Avant de sortir du Burkina, j'ai pris des crédits à gauche et à droite et il me fallait travailler pour les rembourser. En Europe, j'étais obligé de me cacher pour travailler. Dans ces conditions, non seulement tu es mal payé et quand on t'attrape, t'es vraiment dans le pétrin.

Lisez cet entretien accordé à Défis Sud en ligne sur : [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)

## Il faut cesser d'opposer développement et émigration.

promotion de modèles agricoles intensifs en capitaux souvent hors de portée d'une majorité de gens restés au pays. Les migrants entrepreneurs suivent souvent cette tendance.

On citera par exemple le Programme d'appui au développement agricole et à l'entreprenariat Rural (Padaer). Le ministère des Sénégalais de l'Extérieur a également mis en place un fond d'investissement pour les migrants, baptisé Faise (Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'Extérieur). L'Agence régionale de développement de Sédhiou, à travers le dispositif Help Office for Migrants<sup>3</sup>, a récemment accompagné des porteurs de projets économiques migrants. L'un d'entre eux s'est lancé dans l'aviculture intensive.<sup>4</sup> L'antenne

<sup>3</sup> <http://hom.ardsedhiou.org/posts/le-bureau-hom-vous-souhaite-la-bienvenue-4>),

<sup>4</sup> Voir le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=F5GyCdUQzRQ>  
Film de capitalisation dans lequel cet aviculteur témoigne.

du Grdr, ouverte à Ziguinchor en 1988, a initialement accompagné des porteurs de projets économiques « migrants de retour ».

**DS:** *Quelles conclusions peut-on tirer de ces expériences?*

**YLC:** En premier lieu, on sait aujourd'hui que ces dispositifs peuvent augmenter les disparités en apportant des financements et conseils à des gens qui ne sont pas les plus pauvres au départ. On va accentuer les disparités territoriales et familiales, on va soutenir les villages où il y a des migrants, les parents de gens qui ont émigré... on va créer des services dans des villages qui ont déjà des niveaux supérieurs aux villages voisins. C'est pour ça que le Grdr considère qu'il faut concevoir ces appuis dans un cadre global d'appui aux initiatives économiques, que celles-ci soient portées par des migrants ou par des résidents, pour éviter que les disparités ne s'accroissent.

Plus largement le Grdr milite et agit auprès des émigrés pour que ceux-ci inscrivent leur action dans un cadre territorial plus large que par le passé (du village à la commune), de manière à optimiser les effets de leurs actions et à limiter les disparités territoriales. Parallèlement, en Afrique de l'Ouest, notre association plaide pour que les processus de développement local intègrent mieux les diasporas: les élus locaux doivent se donner la peine d'associer davantage la diaspora à leur action, en amont des décisions et non une fois celles-ci prises. Et enfin, il faut aussi attirer l'attention sur un fait capital: les diasporas ne peuvent pas tout faire!

En second lieu, les modèles entrepreneuriaux promus exigent un capital de départ souvent conséquent par rapport aux ressources locales. Ces modèles ne servent donc d'exemple qu'à la marge. D'autant que leur bilan économique n'est pas toujours positif ou meilleur que ce qui se fait déjà localement. Les modèles issus de la révolution verte ne s'avèrent au final pas si rentables que ça... en tous les cas pas plus que les solutions plus économes en intrants. Nous tentons de contribuer à la mise en place de dispositifs d'appui conseil au montage et suivi de projets de manière à en optimiser les retombées positives et à attirer l'attention des porteurs de projets sur les externalités, notamment négatives, de leur activité. ♦

Propos recueillis par Pierre Coopman

LES SÉNÉGALAIS ET L'ÉMIGRATION

# Le mirage attire toujours

Un article de **Mohamed Gueye**

## Dans cet article

**Abdou Salam Fall,**  
Directeur du Laboratoire  
de recherche sur  
les transformations  
économiques et sociales  
(Lartes-Ifan).

**Mamadou Mignane Diouf,**  
Coordonnateur du Forum  
social sénégalais.

**Cheikh Anta Babou,**  
Historien, enseignant  
à l'Université d'État  
de Pennsylvanie à  
Philadelphie (États-Unis).

Impossible de tenter de convaincre les jeunes Sénégalais, de tous âges et des deux sexes, que le bonheur ne se trouve pas toujours au bout de l'aventure de l'émigration hors d'Afrique. Charmés par le luxe qu'étaient ceux qui viennent pour des vacances, ou même par les envois réguliers d'argent transféré par Western Union, les Sénégalais veulent se convaincre que même le plus misérable des boulots dans une contrée riche vaut de loin mieux que la situation qui prévaut au pays.



Illustration © Philippe de Kemmeter.

**L**e Sénégal est un pays de vieille migration. Avant même les indépendances, les mobilités des populations sénégalaises étaient notoires, et plusieurs de ces migrants ont préféré s'établir dans leurs nouveaux lieux de résidence. Au point que, dans beaucoup de pays d'Afrique occidentale et centrale, il est courant de trouver des patronymes d'origine sénégalaise. Les desti-

nations se sont élargies. Et les obstacles rencontrés sur leurs chemins ne semblent pas les rebuter. Même en l'absence de statistiques fiables, tous les Sénégalais connaissent des compatriotes partis «chercher l'aventure», qui ont pris le chemin de la Libye, s'ils ne sont pas coincés au Maroc, en tentant de franchir le détroit de Gibraltar.

Le professeur Abdou Salam Fall, directeur du Laboratoire de recherche sur les transformations économiques et sociales (Lartes-Ifan), qui dépend de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, indique que «face à la déter-

*mination des jeunes à migrer, les réseaux de passeurs se sont intensifiés, accentuant les flux financiers illicites qui, de l'autre côté, viennent nourrir le rêve de migration».*

Les populations rurales fuient la misère de leur terroir pour chercher du travail dans les grandes villes ou sur les chantiers et les usines de la capitale. De là, certains économisent assez pour se payer le voyage dans les pays voisins ou même un peu plus loin, en fonction de leurs espérances. Et pour ceux qui partent, au-delà de se faire une place au soleil dans leur pays d'accueil, la motivation première semble d'abord de renforcer les bases sociales dans le pays d'origine. C'est ainsi que le Lartes a pu dresser une typologie des migrants sénégalais en fonction de leurs zones d'origine.

Le Pr Abdou Salam Fall indique que «*dans la zone des Niayes, les migrants internationaux pensent principalement à acquérir une maison, ou si la famille en possède déjà une, à l'agrandir et à l'embellir. Tandis que dans les zones sylvo-pastorale et le delta du fleuve Sénégal, la priorité des investissements de la diaspora semble porter sur les questions de santé, d'accès à l'eau potable, et à l'éducation. Dans la région de Louga, les principaux investissements de la diaspora vont essentiellement dans le secteur de l'alimentation (restauration, boulangerie), dans les domaines du transport, du bâtiment, mais aussi dans la mise en place de cybercafés. Par contre, dans le Bassin arachidier, au centre du pays, les émigrés, à travers leurs associations, ou avec l'appui de leur communauté d'accueil, s'impliquent dans la construction de structures sanitaires, la fourniture des médicaments aux pharmacies villageoises, ainsi que dans l'organisation de campagnes de consultations médicales gratuites».*

Mais avant de pouvoir songer à investir ou envoyer de l'argent au pays, l'émigré a besoin de s'intégrer dans le circuit économique du pays d'accueil.

### **Le rôle des confréries**

Pour nombre de jeunes migrants, en dehors de ceux qui partent dans le cadre des études et qui choisissent de mettre en valeur leurs diplômes à l'étranger avant de retourner au pays, les structures traditionnelles de solidarité villageoise ou religieuse se reproduisent même dans la diaspora. Partant de l'exemple des Sénégalais établis en Italie et en Espagne,



Illustration © Philippe de Kemmeter.

le sociologue Mamadou Mignane Diouf, Coordonnateur du Forum social sénégalais (Fss), explique que les nouveaux migrants sont pris en charge à leur arrivée par des organisations confrériques établies dans le pays d'accueil, qui leur fournissent le gîte et le couvert, en attendant qu'ils puissent commencer à gagner aussi leur vie, et participer aux dépenses communes.

Ces organisations confrériques, qui existent quasiment partout où sont établis des Sénégalais, recouvrent aussi des associations de types villageoises ou régionales. «*Il leur arrive de participer aux frais de voyage*



de certains candidats à l'émigration, et de contribuer à leur installation», assure Mignane Diouf, qui ajoute toutefois que, depuis quelques années, cela est devenu quasiment impossible, vu les conditions difficiles de voyage et d'accueil dans les pays hôtes.

Au sein des associations communautaires, l'émigré n'est jamais seul, et n'est pas non plus coupé de ses racines. S'il a besoin d'argent pour acquérir des papiers pour légaliser son séjour, on puisera dans la caisse commune, quitte à ce qu'il rembourse après. L'association permet à ses membres de faire face aux frais pour les soins médicaux, et

dans les cas extrêmes, paie même pour le rapatriement de corps de ceux qui perdent la vie loin de chez eux. « Ces structures communautaires ou religieuses sont le pivot de la vie du migrant, sans lequel il lui serait difficile de s'en sortir à l'étranger », assure le coordonnateur du Forum social sénégalais.

#### **Western Union au centre des localités**

Ces associations ne servent pas qu'à l'intégration de l'immigrant, elles lui permettent également de se mettre au service de son terroir. C'est ainsi, explique Abdou Salam Fall, que, « en

**Au sein des  
associations  
communautaires,  
l'émigré n'est  
jamais seul.**

## Au sein des associations communautaires, l'émigré n'est jamais seul.

plus d'envoyer de l'argent individuellement, les migrants ont la possibilité de verser collectivement des fonds dans leur pays d'origine par le biais d'associations de migrants. Dans ce cadre, le potentiel investisseur de la diaspora n'est plus seulement un individu qui envoie de l'argent à sa famille, mais plutôt un ensemble de migrants mus par un même idéal, et qui cherchent à améliorer les conditions de vie d'une localité entière.» L'efficacité du travail de ces associations est telle que l'on dénombre plusieurs localités, surtout dans les régions de Louga, de Matam ou de Tambacounda, où l'activité économique se déroule principalement autour du bureau de la Poste, où les habitants vont retirer régulièrement l'argent envoyé par le biais de Western Union. Et dans ces contrées, le rêve de tout jeune en âge de gagner sa vie, est de se rendre en Europe, travailler et pouvoir envoyer de l'argent au pays.

C'est devenu une obsession. Au point, explique Ibrahima Kassé Sow, un ancien émigré revenu d'Espagne après 15 ans dans ce pays, que «dans ma région de Louga, tous les jeunes garçons qui ont douze ans, ont leur passeport en poche. Chacun pense non pas à décrocher son Certificat d'études primaires, mais à trouver un visa pour aller en Europe!» Le commentaire du Pr. Fall sur cette déclaration est que la migration se nourrit de la migration. «Les migrants établis dans les pays du Nord ne racontent jamais la réalité de la situation

qu'ils vivent à leurs proches. Et avant de revenir en vacances au pays, ils mettent assez d'argent de côté pour venir parader dans des cérémonies familiales, et frimer de beaux atours. Toutes choses qui font que les jeunes qui les voient faire, n'ont d'autre objectif que de sortir du pays et de gagner eux aussi assez d'argent pour venir mener ce genre de vie». Et même quand certains émigrants sont assez honnêtes pour dire à leurs proches que l'existence n'est pas non plus rose pour eux, ceux qui sont restés au pays rétorquent: «Si c'était aussi dur qu'ils le disent, ils n'y resteraient pas aussi longtemps. Et d'ailleurs, rien qu'à les regarder, on sait que même si leur situation est pénible, elle est de loin meilleure à la nôtre ici».

### Migrations féminines

Phénomène assez récent, la migration se féminise. Les sociologues expliquent cela par le nivellement des rapports entre les différentes castes, ainsi que par l'évolution des rapports entre les hommes et les femmes.

Cheikh Anta Babou, qui est enseignant à l'Université d'État de Pennsylvanie à Philadelphie aux États-Unis, a étudié cette question d'évolution des rapports entre genres au sein de la diaspora sénégalaise, notamment en Amérique du Nord. Il explique qu'auparavant, la plupart des femmes migraient pour accompagner leurs époux, mais plus

Ken Ndiaye: «Les migrations sont aussi anciennes que l'histoire de l'homme»

Le parcours de Ken Ndiaye est pour le moins éclectique. Son arrivée à Bruxelles n'a rien à voir avec une quelconque conjoncture économique ou politique, mais tient plutôt de l'échange des cultures: en 1982, Bruxelles s'imposait parce que c'était là qu'était implantée la compagnie de Maurice Béjart. Ken Ndiaye se passionne pour les arts de la scène qui le mèneront à l'Insas. Et puis des voyages, des études d'anthropologie à l'ULB, un engagement politique à l'échelle communale, et surtout, des conférences dans le secteur de la Coopération.



souvent encore pour rejoindre ces derniers quand ils avaient pu stabiliser leur situation. *«Cependant, pour beaucoup de familles actuellement, la situation est devenue tellement difficile, que les parents ne tentent pas de retenir les jeunes filles qui veulent se lancer dans l'aventure de l'émigration, malgré les dangers qui peuvent les entourer»*, explique-t-il. Une fois installées, ces dames ne rechignent pas à la tâche, et acquièrent rapidement leur autonomie en commençant à travailler et à prendre financièrement en charge aussi bien leur propre personne que leurs proches restés au pays. Souvent, cette autonomie financière bouscule les ordres sociaux. Au point que les migrants sénégalais répugnent dans leur grande majorité à faire venir leurs épouses dans leur pays de résidence, même quand ils ont des papiers en règle. Quand l'homme migrant sent que l'éventuelle autonomie financière de son épouse peut menacer son autorité, il n'est pas disposé à lui offrir la possibilité de migrer. Cela fait, explique Mamadou Mignane Diouf, que maintenant, on trouve sur les chemins de l'aventure, en plus de jeunes hommes, de nombreuses jeunes femmes, mariées ou célibataires. Il signale: *«Quand on va à Tanger au Maroc, ou dans les camps de fortune qui entourent les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, les lieux de peuplement des candidats à l'émigration ne sont pas occupés que par des hommes. Souvent même, les dames que l'on y trouve semblent plus déterminées à prendre tous les risques nécessaires pour atteindre leur objectif»*.

Pour celles qui ont pu atteindre l'Eldorado européen, la réussite semble être l'objectif principal. Aussi bien Mignane Diouf que Cheikh Anta Babou s'accordent sur le fait que les émigrées sénégalaises sont de loin plus dynamiques que les hommes: *«Elles ont investi le secteur du commerce, en Espagne, en Italie ou aux États-Unis, dans les villes où se concentrent des grandes colonies sénégalaises. Beaucoup tiennent de restaurant dans lesquels on sert des menus du pays, et qui sont pour la plupart, des lieux de retrouvailles de la communauté sénégalaise. D'autres, parfois même plus nombreuses, se sont spécialisées dans le tressage des cheveux. Cette dernière activité semble même devenue une importante porte d'entrée dans l'activité économique pour beaucoup de ces femmes. Habitues à tresser leurs amies et*

## L'émigration dans les yeux des « rescapés »

Ils étaient partis, ils ont vu, ils sont revenus. **Makhoudia, Ibrahima et Pape** ont, chacun par ses moyens, tentés l'aventure de « l'exil », à la recherche du mieux-être. Ils en sont revenus à des périodes différentes, et chacun a rapporté quelque chose de différent dans sa besace. Et pour certains, c'est plus de l'amertume et de la frustration.

L'émigration n'est pas toujours vécue de la même manière, et il y a autant de témoignages qu'il y a des Sénégalais ayant tenté l'aventure. Si beaucoup de ceux qui se sont lancés dans les chemins de l'Europe et en sont revenus trouvent l'occasion de s'en vanter, d'autres ne racontent leur aventure que la gorge nouée par une forte émotion, s'ils ne décident pas à se terrer dans un silence qui traduit ce qu'ils considèrent être souvent un échec personnel.

Lisez cet entretien accordé à **Défis Sud** en ligne sur : [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)



*leurs proches au pays pour rien, elles sont toutes émerveillées de pouvoir gagner – parfois même très bien – leur vie, avec une activité qu'elles aiment»*, explique l'universitaire.

Mais, hommes ou femmes, la majorité des migrants Sénégalais ne négligent pas de préparer leur retour au pays. Comme l'a analysé Abdou Salam Sall, la préoccupation majeure des émigrés des grandes agglomérations est d'acquérir une maison ou de s'en construire une. Dès qu'ils le peuvent, plusieurs d'entre eux envoient de l'argent au pays pour retaper la demeure familiale qu'occupent des parents, pour la majorité déjà âgés et peu actifs, et ensuite, s'acheter un terrain et se mettre à construire une maison pour eux-mêmes.

Cela expliquerait en partie, pourquoi les données officielles indiquent que le Sénégal reçoit plus d'argent en transferts d'argent qu'à travers l'aide au développement. Même si une bonne partie de cette manne est directement insérée dans l'économie et ne va pas dans les caisses de l'État ♦.

**Hommes ou femmes, la majorité des migrants Sénégalais ne négligent pas de préparer leur retour au pays.**

# Accaparement de l'eau

## Le trio indéfectible de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie

Un article de Miguel Mennig

En janvier 2016, le Forum de Davos désignait la crise de l'eau comme un des risques majeurs défiant populations et économies dans un futur proche. Un mois plus tard, largement commenté dans la presse internationale, un rapport publié par *Science Advances*<sup>1</sup> et dirigé par le professeur Hoekstra (Université de Twente, Pays-Bas) se faisait plus alarmant encore que tous les précédents au sujet des ressources en eau.

Quatre milliards de personnes souffrent de pénuries sévères au moins un mois par an tandis qu'un demi-milliard y sont confrontés toute l'année. Sont en cause l'accroissement démographique, l'élévation du niveau de vie des nouvelles classes moyennes et les modifications de la consommation alimentaire, ainsi que le développement des cultures irriguées. Le Yémen pourrait rapidement être à court d'eau et plusieurs pays, comme l'Iran, le Pakistan, le Mexique ou l'Arabie Saoudite voient le temps survenir où leurs aquifères seront épuisés.

Pourtant, comme le souligne le rapport, il y a assez d'eau sur notre planète pour répondre à tous nos besoins. Mais sa répartition dans le monde sera profondément affectée par le dérèglement climatique. C'est ainsi que les précipitations pluviométriques vont diminuer des deux côtés de la Méditerranée, y induisant des sécheresses sévères alors que ces précipitations abonderont dans les zones tempérées, au risque d'y provoquer crues et inondations.

Les énormes besoins en eau de l'agriculture sont patents. L'accaparement des terres en témoigne amplement. C'est en fait un accapa-

rement de l'eau. Peter Brabeck, PDG de Nestlé, le reconnaissait ouvertement: «*Il ne s'agit pas d'acheter de la terre, mais de posséder de l'eau. Car avec la terre vient le droit d'extraire l'eau qui s'y trouve, un cadeau qui s'avère dans la plupart des pays la partie la plus profitable de l'acquisition.*» Ce n'est pas un hasard si les investisseurs les plus déterminés, outre les fonds d'investissement reniflant la juteuse affaire, proviennent de pays soumis à de graves pénuries d'eau et cherchent à l'étranger de l'eau virtuelle<sup>2</sup>. Du fait de leur situation hydrologique, certains pays (Maghreb ou Moyen-Orient, par exemple) ne pourront survivre sans cet apport d'eau virtuelle. Mais il importe que cela ne se produise au détriment des uns ou des autres, comme lorsqu'en 2009 l'Arabie saoudite recevait sa première cargaison de riz cultivé en Éthiopie alors que cinq millions d'Éthiopiens se nourrissaient grâce au Programme alimentaire mondial (PAM).

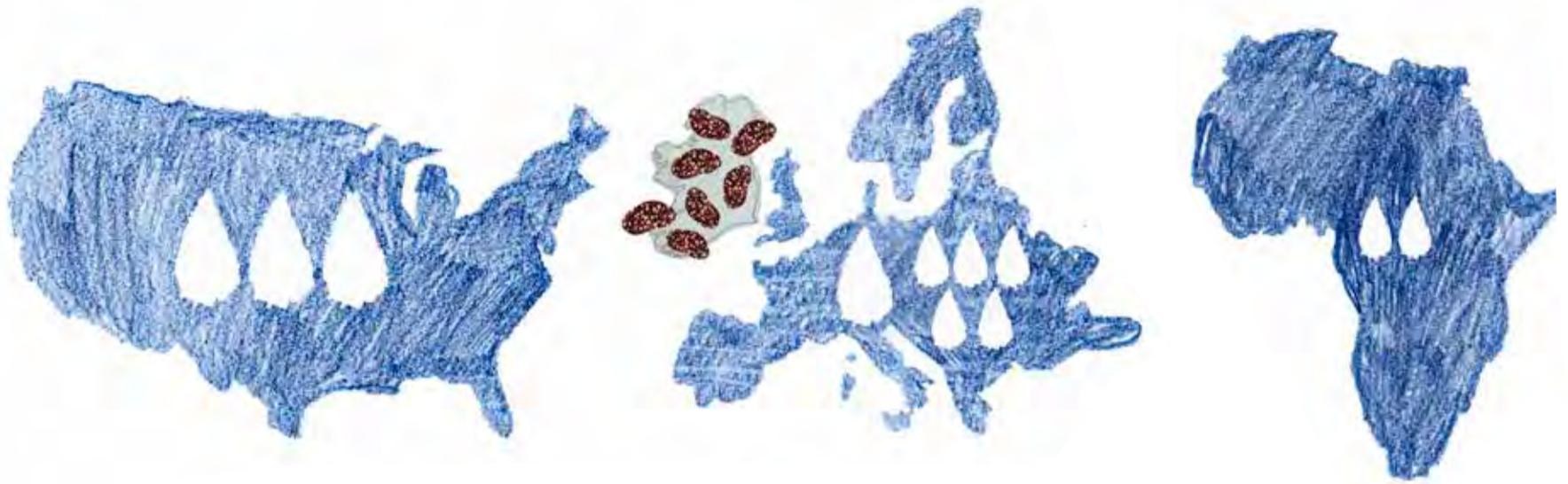
### Eau-énergie-alimentation, des enjeux liés

700 millions de personnes n'ont pas un accès direct à de l'eau potable et plus d'un milliard sont privés d'électricité. L'accès pour tous à

Il y a assez d'eau sur notre planète pour répondre à tous nos besoins.

1 <http://advances.sciencemag.org/content/2/2/e1500323>

2 Par eau virtuelle, on entend la quantité d'eau nécessaire pour la production d'un bien. Ainsi 1 kg de blé nécessite 100 litres d'eau, 1 kg de riz 3500, 1 kg de bœuf 13500, 1 kg de coton 10000.



l'eau potable et à l'énergie est d'ailleurs inscrit dans les Objectifs du développement durable. Notons que, souvent, ce n'est pas l'eau qui est manquante mais bien les ressources financières pour développer les infrastructures de traitement et de distribution.

Trop souvent, on a tendance à considérer séparément les problématiques eau et énergie, négligeant leurs liens de dépendance étroite les reliant en outre à l'alimentation. L'eau, l'énergie et l'alimentation forment ainsi une triade indissoluble dans notre système de production intensive.

Le pompage, le traitement et la distribution de l'eau requièrent énormément d'énergie, la production d'énergie elle-même nécessite une quantité d'eau impressionnante, que ce soit dans le secteur du charbon, du pétrole, du gaz ou du nucléaire. Ainsi, l'exploitation du charbon en Chine (première source d'énergie) consomme-t-elle 27 millions de m<sup>3</sup> d'eau par jour, soit le cinquième de la consommation nationale. On ne reviendra pas ici sur les énormes dommages environnementaux de cette exploitation, et parmi ceux-ci la pollution de l'eau. Une étude récente signalait que 45% des centrales à charbon se trouvent dans des régions soumises au stress hydrique, rendant ainsi l'approvisionnement en eau plus problématique encore pour les populations.

Pour ce qui est des centrales nucléaires, les gigantesques quantités d'eau prélevées aux milieux aquatiques sont ensuite rejetées dans ceux-ci. Mais ces eaux de refroidisse-

ment réchauffées vont augmenter la température des rivières, parfois sur de longues distances. Ce qui peut entraîner des perturbations des écosystèmes, comme l'eutrophication.

Or, les besoins croissants en eau multiplieront également les besoins en énergie (pour le pompage, l'épuration des eaux usées ou la désalinisation), énergie elle-même en croissance exponentielle, étant donné la demande attendue du fait du développement démographique et économique.

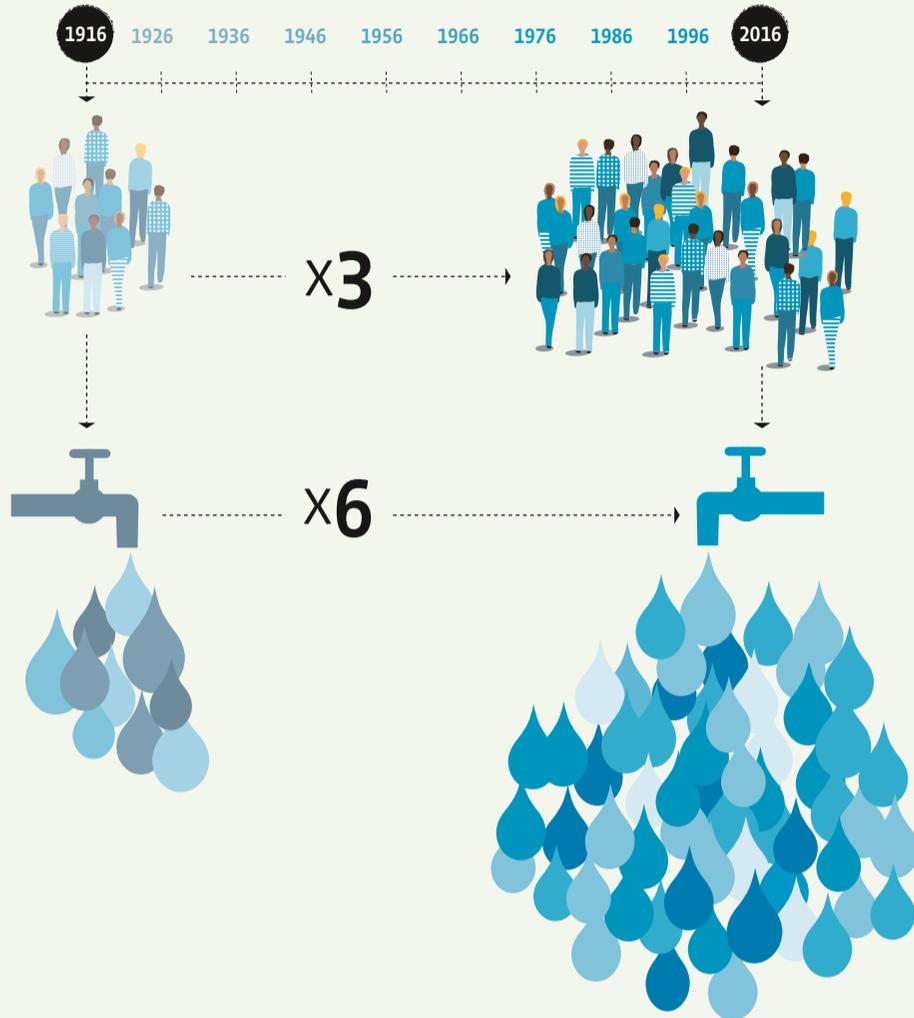
L'interdépendance eau-énergie va se décupler alors que dans le même temps la demande croissante en produits agricoles va exploser. Industrie et agriculture risquent d'entrer en concurrence pour une eau en quantité limitée. Dans le pire des cas, cette concurrence peut se transformer en conflit, avec nécessité d'arbitrage entre des droits et besoins primaires (alimentaires et sanitaires) et des intérêts industriels dont le pouvoir d'influence n'est assurément pas négligeable. D'autant qu'on estime que les besoins industriels mondiaux en eau vont augmenter de 250% d'ici à 2030.

**Industrie et agriculture risquent d'entrer en concurrence pour une eau en quantité limitée.**



## Six fois plus en un siècle

La consommation d'eau s'est multipliée par six au cours du siècle dernier, soit deux fois plus vite que le taux de croissance démographique.



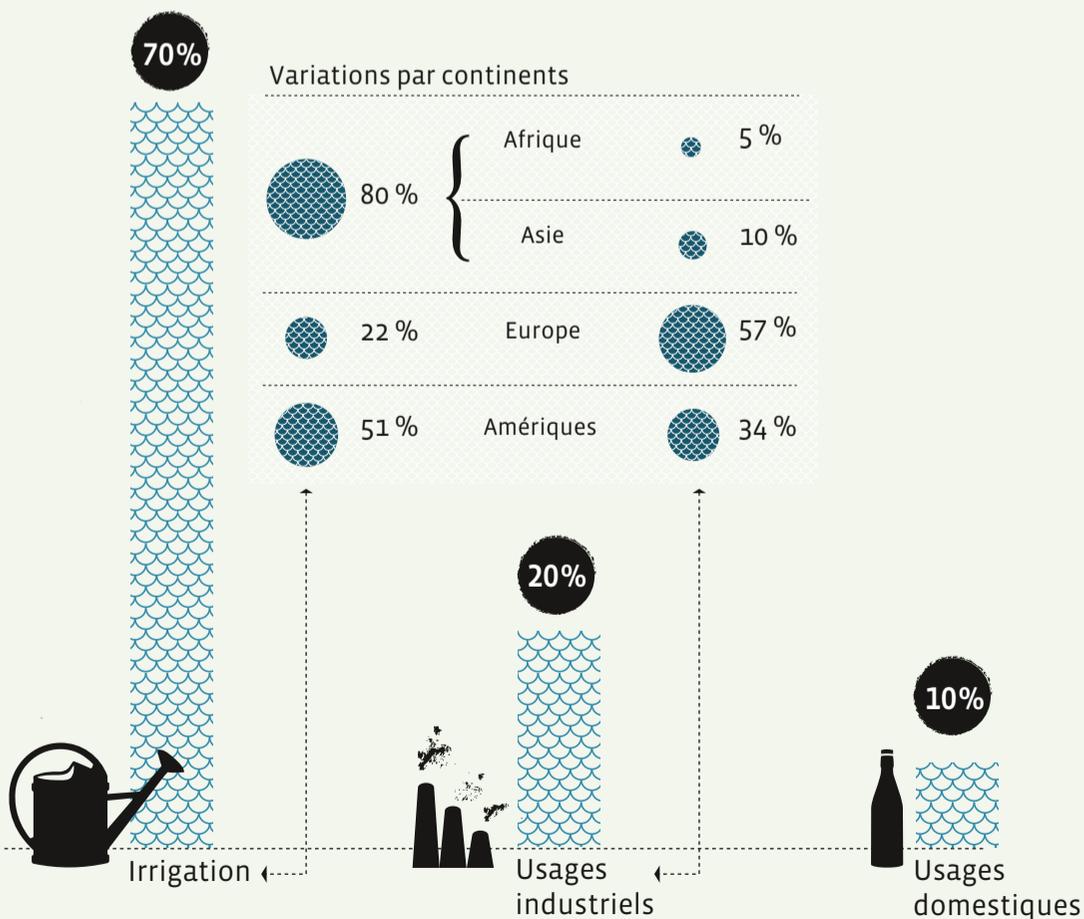
Aujourd'hui, avec près de **20 %** de terres irriguées dans le monde (310 millions d'hectares) on produit près de **40 %** de l'alimentation mondiale

Consommation à usage domestique en litres d'eau par jour



## Répartition de la consommation dans le monde

L'agriculture, et l'irrigation en particulier, est de loin le premier poste de consommation de l'eau prélevée en moyenne



La question des agrocarburants met pleinement en évidence le rapport, pervers dans ce cas-ci, entre énergie et alimentation. Pour satisfaire aux engagements en matière de réduction des gaz à effet de serre, nombre de pays n'hésitent pas à sacrifier des terres agricoles ou des écosystèmes forestiers à la production de biocarburants, très gourmands en eau et pesticides par ailleurs. Les États-Unis consacrent déjà 40% de leur production de maïs à leur production tandis que l'UE, de 2006 à 2012, a augmenté de 365% sa consommation de biodiesel à partir d'huile de palme (Oil World Data). De plus, les milliards accordés aux biocarburants sous formes de subides ou d'exemptions faussent les prix des cultures alimentaires et, en 2011, la Banque mondiale elle-même appelait à la fin de ces distorsions.

Dans son dernier rapport à l'ONU, Olivier de Schutter tirait la sonnette d'alarme sur la rapide expansion des agrocarburants qui pouvait entraîner l'augmentation des prix agricoles, de la spéculation sur les terres arables et leur accaparement. Enfin, une étude publiée récemment (mars 2016) et commanditée par la Commission européenne concluait que le biodiesel issu du colza, du soja ou de l'huile de palme (équivalant à deux tiers des agrocarburants en UE d'ici à 2020) rejette plus de gaz à effet de serre que le diesel classique, ce qui va à l'inverse du résultat recherché par la directive européenne fixant à 10% (ramenés à 7% ensuite) la part d'énergies renouvelables dans les transports...

### Une gouvernance s'impose

Une vue d'ensemble des trois dynamiques, eau, énergie et alimentation, semble urgente pour affronter les défis du réchauffement climatique. Car elles traversent tout le spectre du développement. *«Production d'aliments et d'énergie, industrie, santé humaine et environnementale sont toutes conditionnées par l'eau.»<sup>3</sup>*

Une gouvernance systémique et intégrée de l'eau et de ses usages s'impose. Certains, invoquant les contraintes du désordre climatique, en appellent aux forces et logiques du marché. Ainsi, P. Brabeck affirmait sans ambages que *«le droit pour tout être humain d'accéder à l'eau est une position extrême défendue par les ONG alors que l'eau est*

*la matière première la plus importante sur terre»*, ajoutant qu'elle est *«une denrée alimentaire comme les autres, avec une valeur marchande»*. Rappelons que Nestlé est le premier producteur mondial d'eau minérale.

Si l'inégalité des pays face aux ressources hydriques est évidente, le dérèglement climatique aiguëra encore la pénurie, du moins pour certains. Car la quantité globale d'eau disponible reste constante. Si la sécurité alimentaire reste un postulat de base, il semble dès lors irréaliste d'exiger que tous les pays atteignent la souveraineté alimentaire, déjà problématique aujourd'hui, sans recourir à l'eau virtuelle importée. Les importations de céréales représentent déjà une part importante de cette eau pour les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Cette part augmentera dans les années qui viennent et on voit mal comment ils s'en sortiraient autrement, alors même que la croissance démographique se confirme. Mais il faut absolument éviter – et c'est un réel défi – que ce commerce international d'eau virtuelle n'entre en concurrence, forcément déséquilibrée, avec les agricultures locales et ne vienne menacer les revenus et les modes de vie des communautés.

### L'eau des asperges...

On comprend moins bien pourquoi les pays européens sont importateurs nets d'eau virtuelle en provenance de régions soumises au stress hydrique. Ainsi consomme-t-on des asperges provenant de vastes monocultures des Andes péruviennes, des régions sèches affectées en outre par la fonte des glaciers. L'eau pour les asperges est ainsi détournée au profit des agro-exportateurs, privant les petits cultivateurs des ressources nécessaires à leurs cultures vivrières traditionnelles. Cette pratique, malheureusement trop courante, est reprise à large échelle dans les grandes exploitations accordées aux fonds d'investissements, peu soucieux de gérer les ressources locales en les préservant, comme l'ont appris au fil du temps les communautés locales de paysans.

Sécurité alimentaire, sécurité énergétique... les défis de l'eau sont énormes. D'autant qu'elles dépendent toutes deux des cycles naturels de l'eau et des écosystèmes qui en permettent la résilience, comme nombre d'hydrologues le rappellent. Le milieu naturel, ce «convive» trop souvent négligé, il faut

**Les fonds d'investissements, sont peu soucieux de gérer les ressources locales en les préservant, comme l'ont appris au fil du temps les communautés locales de paysans.**

**Jeter  
100 grammes  
de bœuf,  
c'est jeter  
1500 litres  
d'eau...**

impérativement l'inclure dans une gestion systémique de notre ressource vitale. Que ce soit celle des écosystèmes aquatiques, des marais et terres humides ou encore des sols et de leur humus constitués par des siècles de lent travail naturel.

De plus, dans l'arbitrage entre l'affectation de l'eau aux besoins alimentaires et énergétiques, il faut au préalable déterminer et soustraire la part vitale d'eau indispensable au maintien durable des écosystèmes, ce qu'on nomme « débits réservés ». Il en va de la biodiversité et de sa capacité d'autorégulation et d'adaptation des agro-écosystèmes. De ce point de vue, l'homogénéisation des paysages, les pratiques de la monoculture et l'emploi intensif des intrants chimiques sont particulièrement destructeurs.

### **Produire davantage ou mieux gérer ?**

Des économies conséquentes s'imposent, tant au niveau de l'eau que de l'alimentation ou de l'énergie. Lorsque la FAO annonce que les besoins alimentaires vont augmenter de 50 % d'ici à 2030, cela ne signifie-t-il pas qu'il faille augmenter la production au même rythme ? Il n'en est rien puisque la perte sèche du champ à l'assiette, s'élève à 40 % de la production mondiale ! Un quart de ces pertes suffiraient aujourd'hui à nourrir les 870 millions d'affamés dans le monde. Dans le même temps, près de deux milliards d'adultes sont en surpoids dont 600 millions d'obèses (OMS, 2014). Rappelons-nous qu'à travers cette nourriture gaspillée, ce sont d'énormes volumes d'eau dilapidés. Jeter 100 grammes de bœuf, c'est jeter 1500 litres d'eau...

L'utilisation de l'eau elle-même se caractérise par un énorme gaspillage. Dans nos pays, on estime qu'au minimum 20 % de l'eau se perd dans les fuites des canalisations. Dans certaines grandes villes comme Le Caire ou Mexico, les fuites dans les réseaux engendrent jusqu'à 70 % de pertes !

Par ailleurs, pour les usages autres que la consommation, comme l'irrigation, les industries ou les arrosages urbains, la pratique de réutilisation des eaux usées mais soumises à des normes sanitaires strictes, est très rare (2,5 % en Europe, moins de 5 % aux USA) alors qu'elle représente un potentiel d'économies considérables. Aujourd'hui, la plus grande partie des eaux usées est rejetée dans les rivières ou dans des réservoirs avant d'être

retraitée. Or, ces eaux domestiques usées, riches en matières organiques, en phosphate et en azote, pourraient signifier, outre l'économie d'eau, une diminution de près de 30 % des apports en engrais (OMS, 2010). Engrais dont la production est hautement énergivore.

Car l'irrigation reste prodigieusement vorace en eau. Or, la majeure partie de cette eau est perdue par évaporation, avant même d'avoir servi. Les techniques modernes d'irrigation au goutte-à-goutte ou par aspersion sont nettement moins gourmandes en eau.

Dans le nord de l'Inde comme ailleurs dans le monde, on n'exploite pas correctement les précipitations pluviales, faute de bassins de rétention ou de réservoirs collectifs. Cette eau serait précieuse dans les périodes de sécheresse et l'exploiter éviterait d'épuiser les eaux souterraines.

On le voit, plutôt que d'accroître l'offre dans des proportions comparables à la demande croissante, un développement durable n'a d'autre choix que d'opérer des économies conséquentes et très réalisables, que ce soit dans le domaine de l'eau, de l'alimentation ou de l'énergie, cette dernière étant de plus soumise à l'obligation d'une transition rapide vers les sources renouvelables, bien moins gourmandes en eau.

### **Un trésor en partage**

Une forme de gouvernance ou de concertation globale, associant agences de l'eau, communautés locales, société civile et acteurs industriels, doit donc s'imposer pour des domaines aussi vitaux que l'eau, l'alimentation ou l'énergie. Les abandonner à la régulation des marchés et au seul souci de rentabilité financière de leurs actionnaires, comme le préconisent certains, équivaldrait à redoubler les inégalités déjà trop manifestes. La flambée des prix alimentaires en 2006-2008 a montré de sinistre façon à quoi pouvaient aboutir volatilité des prix et spéculation.

En guise de mot de la fin, laissons la parole à G. de Marsily<sup>4</sup>, qui conclut ainsi son livre *L'eau, un trésor en partage*. « *En somme, le problème de l'eau, ce n'est pas sa rareté, c'est son partage équitable entre tous, aussi bien entre les hommes qu'avec l'ensemble de la faune et de l'environnement* ». ♦

<sup>4</sup> Ghislain de Marsily, professeur de l'École des Mines de Paris, membre de l'Académie des Sciences.

# Action à l'Assemblée générale de Socfin

«**A**ctionnaires de Socfin : Arrêtez les accaparements de terres!», voilà le message que nous avons voulu faire passer ce mercredi lors de l'Assemblée Générale de Socfin au Luxembourg».

Le mercredi 1<sup>er</sup> juin à 10h, des citoyens et représentants d'organisations belges, françaises et luxembourgeoises ont interpellé les actionnaires du groupe belgo-luxembourgeois Socfin lors de son assemblée générale. Ils ont mené une action de protestation en solidarité avec les communautés affectées, en Afrique et Asie, par les **accaparements de terres** de la firme agro-industrielle.

Après plusieurs requêtes auprès des dirigeants de l'entreprise, les citoyens et les organisations en appellent aux actionnaires du groupe pour **faire respecter les droits fondamentaux** et les droits fonciers des communautés locales. Des actions similaires ont également été menées par les communautés dans plusieurs plantations du groupe.

Socfin est un groupe agro-industriel belgo-luxembourgeois spécialisé dans la culture de palmiers à huile et d'hévéas (pour la production de caoutchouc).

Socfin est détenu à 39% par le groupe français Bolloré (premier actionnaire) et contrôlé par l'homme d'affaires belge Hubert Fabri. Encouragé par la croissance de la demande mondiale d'huile de palme,



Photo © SOS Faim.

Socfin connaît une forte expansion de ses plantations dans une dizaine de pays d'Afrique et d'Asie. Le groupe gère actuellement plus de 180 000 hectares de plantations, ce qui équivaut à plus de 4 500 exploitations belges moyennes.

**Cette expansion s'exerce au détriment des communautés locales.** Ces terres, utilisées pour l'agriculture familiale, sont généralement acquises avec l'appui des autorités nationales ou locales sans consultation adéquate et consentement préalable des communautés. Au final, **des paysans se retrouvent sans leur principale source**

**de subsistance**, avec une compensation financière extrêmement faible et n'ont souvent comme seule option que de travailler pour l'entreprise dans des conditions de travail déplorables. Des situations qui dégénèrent souvent en conflits fonciers et sociaux, comme cela a été documenté dans plusieurs rapports d'ONG locales et internationales.

**Lors de l'action du premier juin, un document détaillé a été communiqué aux actionnaires**, avec les revendications des communautés locales affectées par les plantations de Socfin.

Plus d'infos : [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)

**CAMPAGNE 2016 DE SOS FAIM**

**WWW.TOUSTROMPÉS.BE**



**Tous  
d'  
TROMPÉS!**